

Info-parents

Novembre 2023

- **Dates importantes**

Vendredi 10 novembre : journée pédagogique

Lundi 13 novembre : journée pédagogique

- **Départ des élèves en cours de journée**

Nous remarquons qu'un nombre important d'élèves quittent l'école à différents moments de la journée pour des rendez-vous ou activités. **Nous vous serions reconnaissants de respecter les heures de classe et de venir chercher votre enfant seulement** lors des récréations (9h50 à 10h10 et de 13h40 à 14h), durant l'heure du dîner ou à la fin des classes à 13h57 pour le préscolaire et à 15h05 pour le primaire et ce, **afin de ne pas perturber le déroulement des cours et maximiser un climat propice aux apprentissages de tous nos élèves.**

- **Ponctualité des élèves**

Nous constatons que plusieurs élèves arrivent régulièrement en retard le matin. **Un élève qui arrive en retard en classe, c'est toute la classe que ça dérange.** Afin de maintenir un climat propice aux apprentissages et de maximiser les conditions gagnantes à offrir à tous nos élèves, nous sollicitons votre collaboration pour vous assurer que votre enfant arrive à l'heure le matin. La cloche sonne à 7h45 et le début des cours à 7h50.

- **Horaire de l'école Taniata**

Préscolaire	Primaire
7h50 à 11h15	7h50 à 11h15
12h40 à 13h57	12h40 à 15h05

- **Page Facebook de l'école**

Suivez-nous sur Facebook ! <https://www.facebook.com/ecoletaniata>

- **Collations des élèves**

L'école privilégie des collations avec des aliments de bonne valeur nutritive. Les pâtisseries, bonbons, barres de chocolat, croustilles, boissons gazeuses et boissons sucrées ne sont pas acceptées. Les aliments contenant des noix et arachides sont également interdits et ce, pour la sécurité de plusieurs de nos élèves qui ont des allergies sévères.

- **Sécurité des élèves / stationnement**

Merci de votre vigilance pour la sécurité de tous nos élèves. Merci de réduire votre vitesse lorsque vous circulez aux abords de l'école. Merci de circuler sur les trottoirs et non pas dans le milieu du stationnement. Veuillez noter que le stationnement de l'école est réservé aux employés.

- **Normes et Modalités**

Vous les trouverez à la suite de l'Info-Parents.

- **Facturation effets scolaires**

Vous avez reçu ou vous recevrez prochainement la facturation des effets scolaires. La date limite de paiement est le 24 novembre. Vous pourriez effectuer votre paiement en 2 versements. Si vous avez des questions concernant le paiement, n'hésitez pas à communiquer avec Mme Sylvie au secrétariat.

Veuillez noter que le paiement par internet est fortement encouragé.

- **Éducation à la sexualité**

Vous trouverez dans les pages suivantes la planification des contenus obligatoires à enseigner selon chacun des degrés.

- **Dates des étapes**

Étape # 1 : 29 août au 7 novembre Valeur : 20%

Les rencontres de parents auront lieu en présence à l'école, principalement jeudi 9 novembre en soirée et vendredi 10 novembre en journée. La titulaire de votre enfant communiquera avec vous pour vous offrir un rdv. Il est à noter qu'il n'est pas possible de faire 2 rencontres pour les parents séparés. Le bulletin de la 1^{ère} étape sera disponible sur Mozaik au plus tard le 20 novembre.

Les enseignants de musique, anglais et éducation physique seront disponibles pour vous rencontrer :

-Mme Maude Brochu, enseignante en éducation physique

brochum21@cssdn.gouv.qc.ca

- Jeudi le 9 novembre entre 16h à 18h sur rendez-vous et de 18h30 à 20h sans rendez-vous à la grande salle
- Vendredi le 10 novembre entre 8h30 à 11h30 sur rendez-vous

-M Ghislain Couture, enseignant en éducation physique

coutureg@cssdn.gouv.qc.ca

- Jeudi le 9 novembre entre 16h à 18h sur rendez-vous et de 18h30 à 20h sans rendez-vous à la grande salle
- Vendredi le 10 novembre entre 8h30 à 11h30 sur rendez-vous

-Mme Marilyne Chénard, enseignante en musique

chenardm3@cssdn.gouv.qc.ca

- Jeudi le 9 novembre entre 16h à 18h sur rendez-vous et de 18h30 à 20h sans rendez-vous à la grande salle
- Vendredi le 10 novembre entre 8h30 à 11h30 sur rendez-vous

-M Steve Beaudet, English teacher

beaudets2@cssdn.gouv.qc.ca

- Jeudi le 9 novembre entre 16h à 18h sur rendez-vous et de 18h30 à 20h sans rendez-vous à la grande salle
- Vendredi le 10 novembre entre 8h30 à 11h30 sur rendez-vous

- **Coordonnées l'école**

Secrétariat : 418 839-4188 taniata@csnavigateurs.qc.ca

Service de garde : 418 839-4188 poste 1

service-garde.taniata@csnavigateurs.qc.ca

Geneviève Hébert
Directrice

Message aux parents d'élèves du primaire et du secondaire

Lévis, le 30 octobre 2023

**Objet : Grève des membres du personnel enseignant, professionnel et de soutien le lundi
6 novembre 2023**

Bonjour,

Les syndicats représentant les membres du personnel enseignant, professionnel et de soutien du Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) nous ont signifié un avis de grève pour le **lundi 6 novembre prochain**, grève devant se dérouler du début de la journée jusqu'à 10 h 30 en avant-midi.

Par conséquent, les écoles seront fermées jusqu'à 10 h 45 le lundi 6 novembre 2023. Les cours et activités reprendront donc à compter de 10 h 45, selon l'horaire de votre enfant.

Le **transport scolaire du retour à la maison** sera offert selon l'horaire habituel. Nous sollicitons cependant votre collaboration pour reconduire votre enfant à l'école pour 10 h 45.

Les services de garde des écoles primaires seront fermés jusqu'à 10 h 45. Les élèves inscrits au service de garde pour l'heure du dîner y auront accès comme à l'habitude.

Nous vous tiendrons informés des développements, s'il y a lieu.

Nous vous remercions de votre compréhension et de collaboration habituelles.



Suzie Lucas

Directrice générale



Message aux élèves de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes

Lévis, le 30 octobre 2023

Objet : Grève des membres du personnel enseignant, professionnel et de soutien le lundi 6 novembre 2023

Bonjour,

Les syndicats représentant les membres du personnel enseignant, professionnel et de soutien du Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN) nous ont signifié un avis de grève pour le **lundi 6 novembre prochain**, grève devant se dérouler du début de la journée jusqu'à 10 h 30 en avant-midi.

Par conséquent, les établissements scolaires seront fermés jusqu'à 10 h 45 le lundi 6 novembre 2023.

Les cours et activités reprendront donc à compter de 10 h 45, selon ce qui est prévu à votre horaire habituel.

Nous vous tiendrons informés des développements, s'il y a lieu.

Nous vous remercions de votre compréhension et de collaboration habituelles.

Suzie Lucas

Directrice générale

Tableau synthèse

Thèmes et résumé des contenus en éducation à la sexualité

Préscolaire	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année	6 ^e année	1 ^{re} secondaire	2 ^e secondaire	3 ^e secondaire	4 ^e secondaire	5 ^e secondaire
<p>Croissance sexuelle humaine et image corporelle</p> <ul style="list-style-type: none"> › Parties du corps › Expression de ses besoins et de ses sentiments 	<p>Globalité de la sexualité</p> <ul style="list-style-type: none"> › Dimensions de la sexualité (corps, cœur, tête) 	<p>Croissance sexuelle humaine et image corporelle</p> <ul style="list-style-type: none"> › Organes sexuels › Appréciation de son corps et hygiène 	<p>Globalité de la sexualité</p> <ul style="list-style-type: none"> › Dimensions de la sexualité (corps, cœur, tête et messages dans l'entourage) 	<p>Croissance sexuelle humaine et image corporelle</p> <ul style="list-style-type: none"> › Principaux changements de la puberté › Sentiments à l'égard du fait de grandir 	<p>Croissance sexuelle humaine et image corporelle</p> <ul style="list-style-type: none"> › Changements psychologiques et physiques de la puberté › Rôle de la puberté dans la croissance 	<p>Globalité de la sexualité</p> <ul style="list-style-type: none"> › Dimensions de la sexualité (biologique, psychoaffective, socioculturelle, relationnelle et morale) 	<p>Globalité de la sexualité</p> <ul style="list-style-type: none"> › Entrée dans l'adolescence 	<p>Vie affective et amoureuse</p> <ul style="list-style-type: none"> › Relations amoureuses › Défis des premières fréquentations 	<p>Identité, rôles, stéréotypes sexuels et normes sociales</p> <ul style="list-style-type: none"> › Réflexion critique sur les représentations de la sexualité dans l'espace public 	<p>Vie affective et amoureuse</p> <ul style="list-style-type: none"> › Reconnaissance des manifestations de violence › Solutions pour prévenir ou faire face 	<p>Globalité de la sexualité</p> <ul style="list-style-type: none"> › Bien vivre sa sexualité tout au long de sa vie
<p>Grossesse et naissance</p> <ul style="list-style-type: none"> › Étapes de la naissance › Accueil du nouveau-né 	<p>Identité, rôles, stéréotypes sexuels et normes sociales</p> <ul style="list-style-type: none"> › Rôles et stéréotypes sexuels › Respect des différences 	<p>Vie affective et amoureuse</p> <ul style="list-style-type: none"> › Relations interpersonnelles › Expression de ses sentiments 	<p>Identité, rôles, stéréotypes sexuels et normes sociales</p> <ul style="list-style-type: none"> › Stéréotypes dans l'univers social et médiatique › Influence des stéréotypes 	<p>Identité, rôles, stéréotypes sexuels et normes sociales</p> <ul style="list-style-type: none"> › Établissement de rapports égalitaires 	<p>Agression sexuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> › Façon d'éviter ou de prévenir une agression sexuelle en contexte réel et virtuel 	<p>Croissance sexuelle humaine et image corporelle</p> <ul style="list-style-type: none"> › Apprivoisement des changements pubertaires › Image corporelle 	<p>Croissance sexuelle humaine et image corporelle</p> <ul style="list-style-type: none"> › Bénéfices d'une image corporelle positive › Influence des normes sur l'image corporelle 	<p>Violence sexuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> › Mythes et préjugés liés aux agressions sexuelles › Notion de consentement 	<p>Vie affective et amoureuse</p> <ul style="list-style-type: none"> › Bénéfices d'une relation amoureuse basée sur la mutualité › Gérer sainement les conflits dans une relation amoureuse 	<p>Agir sexuel</p> <ul style="list-style-type: none"> › Enjeux associés aux relations sexuelles à l'adolescence › Bien vivre l'intimité affective et l'intimité sexuelle 	<p>Vie affective et amoureuse</p> <ul style="list-style-type: none"> › Relations affectives et amoureuses significatives
	<p>Agression sexuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> › Indices pour reconnaître une situation d'agression sexuelle › Dévoilement à un adulte 	<p>Grossesse et naissance</p> <ul style="list-style-type: none"> › L'ovule et le spermatozoïde › Développement du fœtus 	<p>Agression sexuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> › Indices pour reconnaître différents types d'agressions sexuelles › Façons de prévenir et de faire face 	<p>Vie affective et amoureuse</p> <ul style="list-style-type: none"> › Représentations de l'amour et de l'amitié › Attitudes et comportements dans les relations interpersonnelles 		<p>Identité, rôles, stéréotypes sexuels et normes sociales</p> <ul style="list-style-type: none"> › Impacts du sexisme, l'homophobie et de la transphobie › Respect de la diversité sexuelle et respect des droits 	<p>Identité, rôles, stéréotypes sexuels et normes sociales</p> <ul style="list-style-type: none"> › Rôle de la puberté dans la consolidation de son identité 	<p>Agir sexuel</p> <ul style="list-style-type: none"> › Agir sexuel à l'adolescence › Respect de ses choix en matière d'agir sexuel 	<p>Violence sexuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> › Rôle actif pour prévenir ou dénoncer une agression sexuelle › Attitudes aidantes envers une victime 	<p>ITSS et grossesse</p> <ul style="list-style-type: none"> › Démarches à entreprendre après une relation non ou mal protégée › Développement de comportements sexuels sécuritaires 	<p>ITSS et grossesse</p> <ul style="list-style-type: none"> › Risques d'ITSS et de grossesse dans divers contextes de vie sexuelle active › Enjeux éthiques
						<p>Vie affective et amoureuse</p> <ul style="list-style-type: none"> › Éveil amoureux et sexuel à la puberté 	<p>Vie affective et amoureuse</p> <ul style="list-style-type: none"> › Attirance et sentiments amoureux › Prise de conscience de l'orientation sexuelle 	<p>ITSS et grossesse</p> <ul style="list-style-type: none"> › Importance de la santé sexuelle et reproductive › Attitude favorable à l'utilisation d'une protection 	<p>Vie affective et amoureuse</p> <ul style="list-style-type: none"> › Désir et plaisir dans l'agir sexuel › Facteurs influençant les relations sexuelles 		
								<p>ITSS et grossesse</p> <ul style="list-style-type: none"> › Fonctionnement des méthodes de protection › Développement de comportements sexuels sécuritaires 			



POLICIERS EN MILIEU SCOLAIRE

dans les établissements PRIMAIRES

Chers parents,

Depuis de nombreuses années déjà, le Service de police de la Ville de Lévis est fier de sa présence au sein des écoles de la communauté. Ainsi nous sommes heureux de vous informer qu'un policier de la prévention et des relations avec la communauté visitera occasionnellement l'école de votre enfant durant l'année scolaire.

Cette initiative contribue au sentiment de sécurité général et favorise les liens entre les jeunes et les policiers. C'est avec une approche sociocommunautaire que nos policiers s'intègrent dans l'environnement éducatif de votre enfant.

Tout au long de l'année scolaire, selon les demandes des enseignants, les élèves auront l'occasion d'assister à des ateliers de prévention qui traitent de différents sujets. Des programmes de prévention tels que :

URGENCE 9-1-1
(Maternelle 5 ans)

Initiation aux services d'urgence

HALLOWEEN
(1^{ère} année)

Prévention et sécurité lors de la collecte des bonbons

MIMI, IL FAUT SAUVER DUNCAN
(2^e année)

Prévention des agressions et sensibilisation aux comportements sécuritaires envers les inconnus

SÉCURITÉ À VÉLO
(3^e année)

Règles de sécurité liées à la pratique du vélo

UNITÉ SANS VIOLENCE
(5^e année)

Ateliers de sensibilisation aux différents types de violence

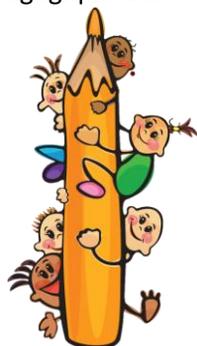
BRIGADE SCOLAIRE
(5^e et 6^e année)

Accompagnement des brigadiers juniors dans leurs responsabilités quotidiennes

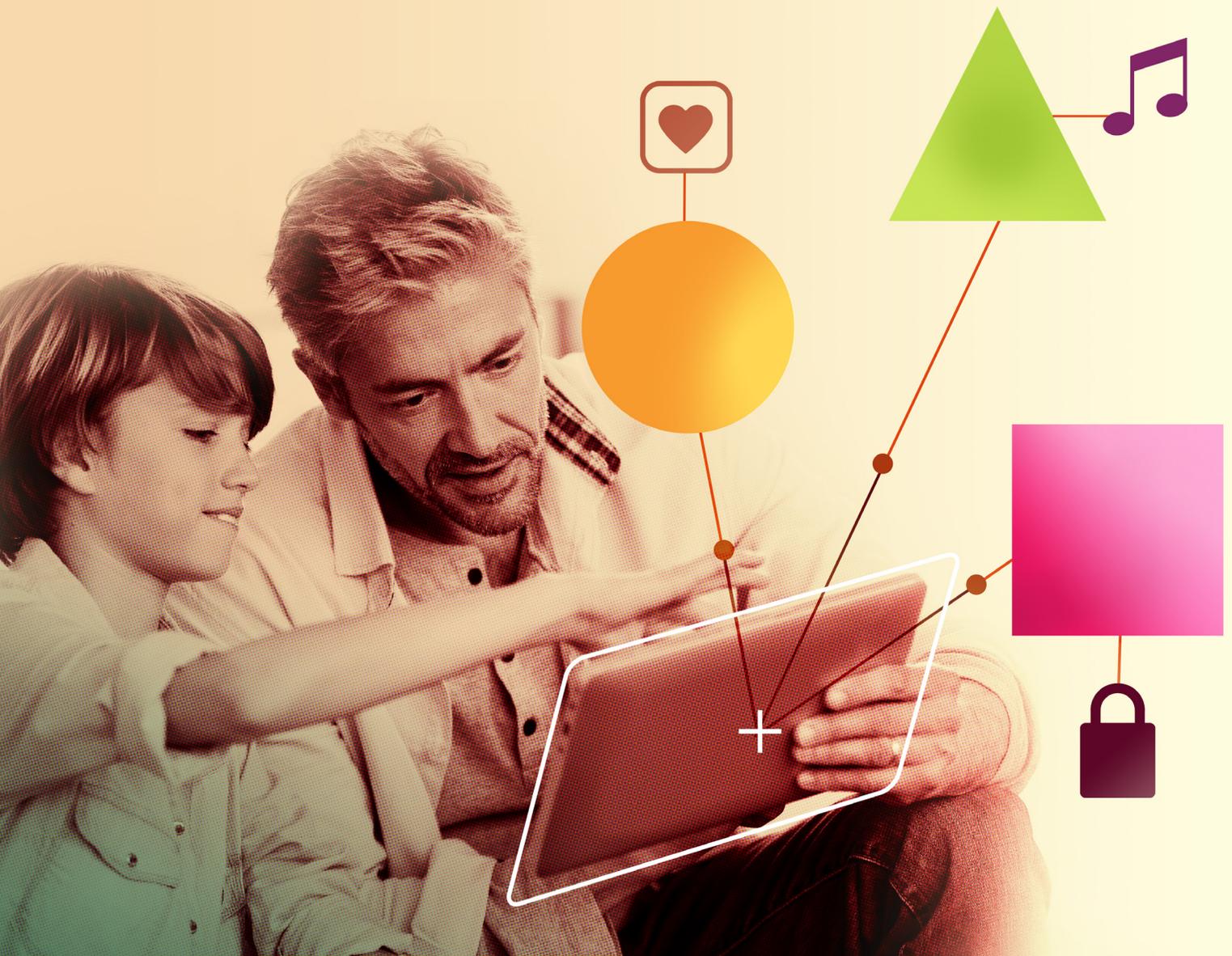
CYBERCRIMINALITÉ
(6^e année)

Prise de conscience face à l'utilisation des réseaux sociaux versus les implications légales et personnelles qui s'y rattachent.

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que la présence de nos policiers de la prévention et des relations avec la communauté se veut avant tout préventive en partenariat avec la mission pédagogique des établissements scolaires du territoire lévisien.



Guide de **CIVILITÉ EN LIGNE** à l'intention des parents



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada 

Remerciements

Ce guide est rédigé par Sécurité publique canada et HabiloMédias, un organisme de bienfaisance canadien sans but lucratif, qui œuvre pour l'éducation aux médias et la littératie numérique.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2017

No de cat. : PS4-212/2017F-PDF

ISBN : 978-0-660-07512-9

Imprimé au Canada

Guide de **CIVILITÉ EN LIGNE** à l'intention des parents

Être parent n'a jamais été chose facile, mais c'est encore plus difficile quand vos enfants utilisent Internet. Même si vous n'êtes pas au fait des plus récentes technologies et des dernières plateformes, vous avez un rôle important – **voire essentiel** – à jouer dans la vie numérique de vos enfants. Ce guide vous permet de vous préparer aux conversations que vous devez avoir avec vos enfants au moment où ils commencent à utiliser des appareils connectés à Internet, quand ils grandissent et commencent à se tourner vers de nouvelles activités en ligne, ou encore quand les choses tournent mal.

Ce guide est divisé en trois sections. Chaque section porte sur un aspect de la civilité en ligne. Vous serez ainsi mieux outillé pour apprendre à vos enfants à respecter les sentiments d'autrui, la vie privée et la propriété intellectuelle en ligne.



Table des matières

Cinq conseils importants sur le rôle de parent à l'ère numérique.....	4
---	---

Respect des sentiments d'autrui	5
---------------------------------------	---

Comment devrais-je parler de...

Drame?	5
Cyberintimidation?	6
Relations saines?	7
L'importance d'être une influence positive en ligne?	7

Comment devrais-je...

Protéger mon enfant contre la cyberintimidation?	7
Encourager mon enfant à réagir quand il est témoin de cyberintimidation?	8

Que devrais-je faire si...

Mon enfant est en conflit avec quelqu'un en ligne?	9
Mon enfant me dit qu'il a été intimidé en ligne ou hors ligne?	9
Mon enfant intimide quelqu'un en ligne?	10
Je crois que mon enfant est impliqué dans une relation malsaine en ligne?	10

Quand devrais-je...

M'impliquer dans les relations en ligne de mon enfant?	10
Confisquer le téléphone cellulaire de mon enfant ou le priver d'Internet?	11
Communiquer avec l'école de mon enfant au sujet de problèmes liés à ses activités en ligne?	11
Communiquer avec les autorités?	11

Respect de la vie privée	12
--------------------------------	----

Comment devrais-je parler à mon enfant de...

La protection de sa vie privée en ligne?	12
Bonnes décisions concernant la vie privée des autres en ligne?	13
Sextos?	15

Comment devrais-je...

Protéger la vie privée de mon enfant?	15
Aider mon enfant à créer des mots de passe sécuritaires?	16
Aider mon enfant à utiliser les paramètres de confidentialité des réseaux sociaux?	16
Aider mon enfant à être plus conscient de ce qu'il publie en ligne?	17

Que devrais-je faire si...

Mon enfant a pris une mauvaise décision qui nuit à la vie privée de quelqu'un d'autre?	18
Une photo de mon enfant a été diffusée sans son consentement?	18
Je souhaite garder un œil attentif sur les activités en ligne de mon enfant?	19

Quand devrais-je...

Permettre à mon enfant de s'inscrire à un réseau social?	20
Permettre à mon enfant d'avoir un téléphone intelligent?	20

Respect de la propriété intellectuelle21

Comment devrais-je parler de...

Téléchargement illégal?	21
Plagiat?	21
Piratage?	22

Comment devrais-je...

Aider mon enfant à accéder à du contenu légitime?	23
Protéger les appareils numériques des membres de ma famille?	23

Que devrais-je faire si...

Je reçois un avis de violation du droit d'auteur?	23
L'enseignant de mon enfant affirme que l'un de ses devoirs est un plagiat?	24

Négocier les règles d'utilisation d'Internet à la maison25

Ressources d'Habilo médias.....26

Cinq conseils importants sur le rôle de parent à l'ère numérique

Pour commencer, voici cinq conseils importants pour guider vos enfants afin qu'ils aient une vie numérique sécuritaire et responsable :

N'ayez pas peur!

Vous entendez probablement un tas de choses effrayantes à propos des enfants et d'Internet, mais sachez que la plupart d'entre eux se débrouillent très bien en ligne. Voyez plutôt Internet comme une grande piscine : la meilleure façon de protéger vos enfants est de leur apprendre à assurer leur propre sécurité.

Parlez à vos enfants.

N'attendez pas que les choses tournent mal avant de parler à vos enfants des problèmes qui peuvent survenir en ligne et ne vous contentez pas de belles paroles. Vos enfants ont besoin de *directives* pour être prêts à affronter les problèmes avant qu'ils surviennent. Ils ont aussi besoin de *soutien* quand les choses tournent mal et vous devez *renforcer* ces messages en continuant de parler avec eux pendant qu'ils grandissent et deviennent de plus en plus capables de prendre leurs propres décisions. Dans les trois sections principales de ce guide, vous trouverez de nombreux conseils sur la façon de discuter avec vos enfants des problèmes en ligne. Si vous avez de grands enfants et n'avez encore jamais abordé la question d'Internet avec eux, pas de panique : il n'est jamais trop tard pour le faire!

Participez à la vie numérique de vos enfants.

Ce que vos enfants regardent, les jeux auxquels ils jouent, ce qu'ils lisent et ce qu'ils écoutent façonnent leur personnalité. À leurs yeux, ce qui se passe en ligne est aussi important que la « vraie vie ». Les plus jeunes sont habituellement contents lorsqu'ils voient leurs parents s'intéresser à des choses qu'ils aiment. Faites en sorte qu'ils vous expliquent le fonctionnement de leurs jeux favoris ou pourquoi ils sont si excités de s'inscrire à un nouveau réseau social. Vous pouvez également utiliser les médias pour aborder des problèmes plus délicats; les enfants pourraient préférer discuter d'enjeux tels que la cyberintimidation et les sextos par l'intermédiaire d'un personnage télévisé plutôt qu'avec des personnes qu'ils connaissent.

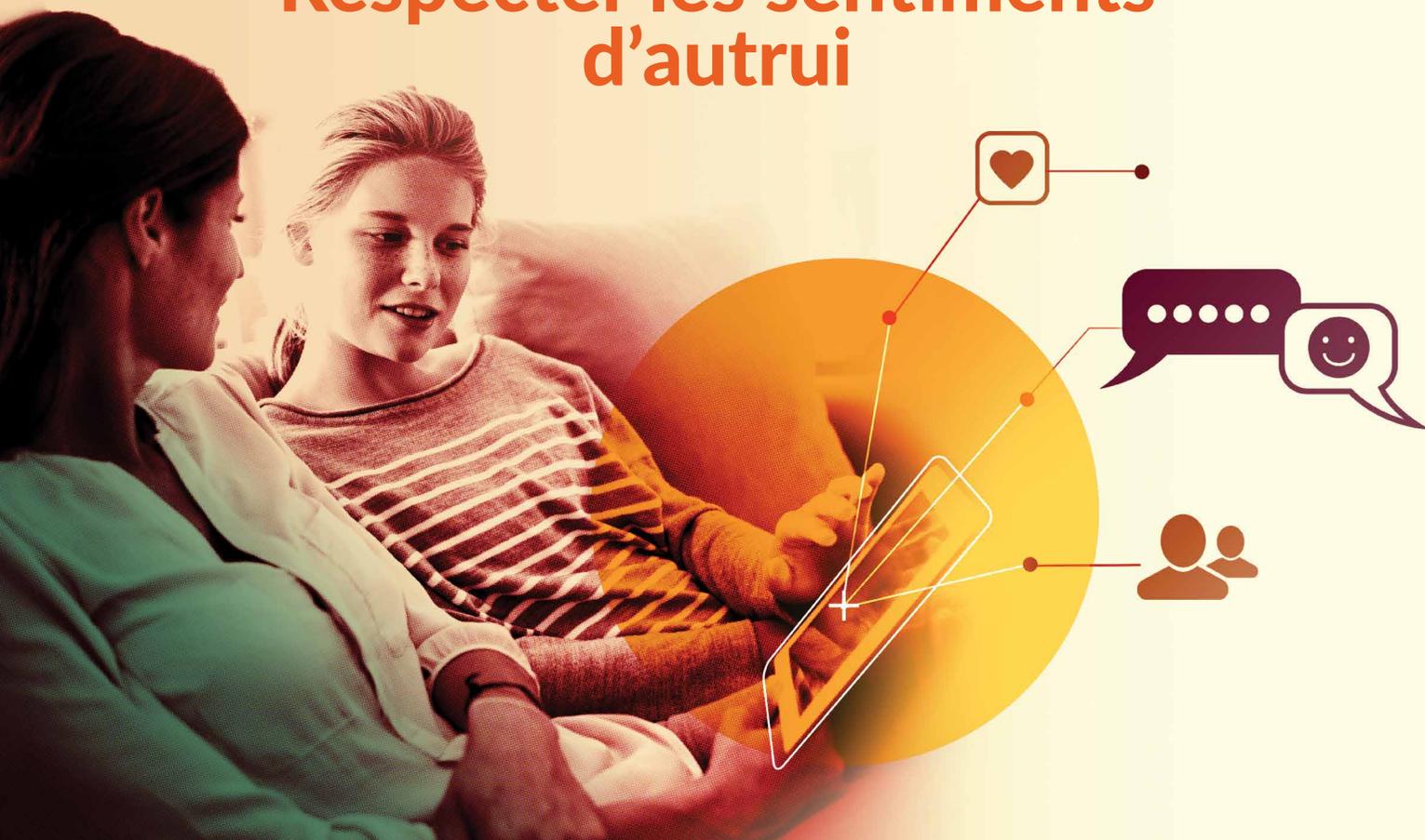
Soyez la personne vers qui vos enfants se tournent quand ils ont des problèmes en ligne.

Les enfants ne veulent généralement pas parler à leurs parents quand les choses tournent mal parce qu'ils ont peur de s'attirer des ennuis. Assurez-vous que vos enfants connaissent clairement les **procédures** à suivre quand ils sont en ligne, ou encore si les choses tournent mal, par exemple s'ils n'arrivent pas à comprendre un jeu ou s'ils tombent par accident sur du contenu déplaisant (concernant ces procédures, voir les rubriques intitulées *Comment devrais-je parler de* et *Comment devrais-je*). Si vos enfants ont déjà pris l'habitude de venir vous voir pour parler de petits problèmes, ils vous parleront plus facilement de leurs gros problèmes.

Fixez des règles et expliquez-leur les valeurs que vous prônez.

Internet peut parfois ressembler au Far West. Or, les règles que vous instaurez ont une influence sur leur comportement en ligne; elles permettent d'illustrer concrètement les **valeurs** que vous prônez et souhaitez leur transmettre. En effectuant cette démarche, vous les encouragez à respecter ces valeurs, même lorsqu'ils seront adultes.

Respecter les sentiments d'autrui



Comment devrais-je parler de...

Drame?

Quand les enfants sont impliqués dans des chicanes ou des désaccords avec leurs amis, ils emploient souvent l'expression « Fais-en pas un drame ». Les échanges en ligne peuvent vite s'envenimer, et même tourner à la cyberintimidation. Pour aider votre enfant à se tenir loin de ce genre de situations et savoir comment se comporter lorsqu'elles se produisent, apprenez-lui :

- À prendre quelques minutes pour se calmer avant de répondre à un message qui le fâche.
- Qu'il est facile de mal interpréter ce que les gens disent en ligne en raison de l'absence d'indices nous renseignant sur les émotions d'une personne, ses expressions faciales ou son ton de voix, par exemple.
- Qu'il vaut mieux partir du principe que les gens ont de bonnes intentions plutôt que de croire qu'ils veulent être méchants, puis leur parler face à face par la suite.

VOUS POUVEZ LUI DIRE : *Que ferais-tu si quelqu'un publiait quelque chose qui te fâche, te fait peur ou te rend triste?*





#%@!



Cyberintimidation?

On parle de cyberintimidation quand une personne ou un groupe de personnes sont volontairement méchants à l'égard de quelqu'un en ligne. Comme le « drame », la cyberintimidation est généralement le fait de personnes que votre enfant connaît dans la vraie vie, bien que ce phénomène puisse aussi se produire dans le cadre de jeux en ligne ou dans des circonstances où l'enfant ne connaît pas le cyberintimidateur.

VOUS POUVEZ LUI DIRE : *Si quelqu'un est méchant avec toi en ligne, viens m'en parler tout de suite et nous allons trouver une solution.*

Il est important d'apprendre à votre enfant à ne pas être méchant ou cruel envers les autres en ligne. Nous ne nous rendons pas toujours compte de la façon dont nos propos et nos actions en ligne peuvent blesser les gens. De plus, les comportements cruels font partie de la culture de certains espaces sur Internet. **Établir des règles concernant l'utilisation d'Internet à la maison** est un moyen efficace d'empêcher votre enfant d'être méchant et cruel (pour plus d'information à ce sujet, voir la dernière section du guide). Un grand nombre d'éléments liés au « drame » s'appliquent également à la cyberintimidation. Vous pouvez aider votre enfant à développer son **empathie** et sa **pensée éthique** en lui demandant d'imaginer les émotions ressenties par une autre personne :

Pour les enfants âgés de 10 ans et plus, posez des questions telles que :

- Comment te sentirais-tu si quelqu'un était méchant avec toi en ligne?
- Comment te sentirais-tu si quelqu'un que tu croyais ton ami se mettait soudainement à être méchant en ligne avec toi? Comment crois-tu que tes amis se sentiraient si c'était toi qui devenais méchant avec eux en ligne?
- Es-tu triste ou fâché quand tu perds à un jeu? Comment te sentirais-tu si quelqu'un se moquait de toi quand tu perds? Comment crois-tu que quelqu'un se sentirait si tu lui faisais la même chose?

Avec les préadolescents et les adolescents, vous pouvez explorer des situations plus complexes. Par exemple, si votre enfant joue en ligne avec plusieurs autres personnes, demandez-lui s'il a déjà vécu cette situation :

Imagine que tu joues en ligne avec un ami que tu connais bien. Il joue à ce jeu depuis plus longtemps que toi et t'a montré comment jouer. Malheureusement, il n'est pas très gentil avec les autres nouveaux joueurs. Une fois, peu après t'être branché au jeu, tu vois ton ami qui « tue » le personnage d'un nouveau joueur et qui attend que ce nouveau joueur se rebranche au jeu pour pouvoir le « tuer » encore une fois. Ton ami dit qu'il s'amuse et que ça ne dérange personne, puisque c'est seulement un jeu.

- Crois-tu que c'est correct de faire quelque chose qui pourrait blesser quelqu'un et lui faire de la peine?
- Est-ce plus important de faire plaisir à ton ami que de te demander comment peut se sentir une personne que tu ne connais pas beaucoup?
- À qui pourrais-tu demander conseil dans une telle situation?
- Qu'est-ce que tu devrais faire, selon toi?

Relations saines?

Comme d'autres activités qu'ils font, les enfants peuvent nouer des relations amoureuses aussi bien en ligne que hors ligne. Lorsque les jeunes enfants commencent à s'intéresser à ce type de relations, assurez-vous d'être au courant de leurs activités en ligne : ce qu'ils regardent, ce qu'ils écoutent et à quoi ils jouent. Préparez-vous à avoir une discussion avec votre enfant sur la façon dont les médias (émissions télévisées, chansons, jeux vidéo, publicité, etc.) représentent les relations amoureuses. Ces médias peuvent parfois banaliser des attitudes néfastes telles que la possessivité, les conflits et la violence. Important : si votre enfant est plus âgé ou si c'est un adolescent, invitez-le à venir vous parler (à vous ou à un autre adulte en qui il a confiance) s'il subit des pressions ou s'il est harcelé sexuellement par qui que ce soit.

VOUS POUVEZ LUI DIRE :

- *Une personne qui te respecte ne te mettrait jamais de pression pour faire quelque chose que tu ne veux pas faire.*
- *Ne te sens pas coupable si tu as fait certaines choses, comme donner ton mot de passe ou des photos intimes à quelqu'un. Aucune de tes actions ne donne le droit à quelqu'un d'abuser de toi ou de te maltraiter.*

L'importance d'être une influence positive en ligne?

Enseigner aux enfants à se protéger et à éviter de blesser les autres, c'est bien, mais ce n'est pas suffisant. L'une des grandes forces d'Internet, c'est de permettre aux enfants de s'exprimer au même titre que le reste des gens. Nous devons tous nous assurer que l'intimidation, le racisme et le sexisme sont considérés comme inacceptables, quelles que soient les circonstances. Dites à votre enfant que sa voix peut changer les choses : il ne faut souvent que quelques personnes pour dénoncer une situation et changer l'opinion des gens à ce sujet.

VOUS POUVEZ LUI DIRE : *Si tu es témoin d'intimidation, de racisme ou de sexisme en ligne, tu peux faire quelque chose. Si tu te sens capable de dénoncer l'incident en toute sécurité, tu peux dire quelque chose comme « ce n'est pas comme ça qu'on fait ici » ou « des choses comme ça, ça gâche le plaisir de jouer pour tout le monde. » Si tu préfères ne pas répondre en public, tu peux communiquer avec la personne qui a été ciblée pour lui offrir ton aide et l'aider à se sentir mieux. Tu peux également signaler l'incident aux administrateurs du jeu ou du réseau social où cet incident a eu lieu.*

SIGNALER



Comment devrais-je...

Protéger mon enfant contre la cyberintimidation?

Voici les mesures à prendre pour protéger votre enfant contre la cyberintimidation :

- Parlez-lui **avant** qu'un incident survienne. Veillez aussi à ce que votre enfant sache que vous ne réagirez pas exagérément en lui confisquant ses appareils ou en lui interdisant l'accès au jeu ou au réseau social où l'incident s'est produit.
- Demandez-lui de vous raconter ce qu'il fait en ligne. Explorez par vous-même les sites qu'il fréquente pour déceler des problèmes potentiels et éviter qu'ils ne se produisent.



Vous pouvez également aider votre enfant à devenir plus **résilient**. Ainsi, s'il est victime d'intimidation, il en souffrira moins longtemps. Voici quelques conseils pour aider votre enfant à développer une plus grande résilience :

- Apprenez-lui à se « parler à lui-même » et à prendre l'habitude de se dire des choses comme : « Je ne peux pas contrôler ce qui m'arrive, mais je peux contrôler comment je me sens face à ces événements et comment j'y réagis. Les problèmes qui me semblent gros maintenant paraîtront de plus en plus petits avec le temps. »
- Assurez-vous que votre enfant prend souvent des pauses, qu'il mange bien et reste actif physiquement. Tout le monde a besoin de temps pour se reposer et recharger ses batteries. Or, c'est difficile à faire quand on passe tout son temps en ligne. **Assurez-vous** aussi de prêcher par l'exemple!
- Offrez-lui une épaule sur laquelle s'appuyer. Aidez-le à résoudre les problèmes qu'il peut régler et à se sentir mieux face aux problèmes qu'il ne peut pas régler. S'il n'est pas en mesure d'obtenir votre aide, encouragez-le à demander celle d'autres adultes en qui il a confiance.

Encourager mon enfant à réagir quand il est témoin de cyberintimidation?

Il est rassurant de savoir que la plupart des enfants **veulent** aider quand ils voient quelqu'un qui est victime de cyberintimidation. Cependant, ils n'osent pas toujours en parler, de peur d'empirer les choses pour la victime ou de devenir eux-mêmes une cible. Dites à votre enfant qu'il est primordial de **faire quelque chose** dans ce genre de situation, même s'il ne connaît pas la victime, et montrez-lui qu'il a **plusieurs possibilités** :

- Raconter l'incident à un adulte en qui il a confiance.
- Parler à la victime et l'aider à se sentir mieux.
- Sauvegarder les preuves entourant l'incident afin d'aider la victime à le signaler plus tard.
- Signaler l'incident aux administrateurs du jeu en ligne ou du réseau social où c'est arrivé.

Que devrais-je faire si...

Mon enfant est en conflit avec quelqu'un en ligne?

Voici quelques conseils à donner à votre enfant si quelqu'un en ligne le met en **colère** :

- Prends du recul face à la situation. Déconnecte-toi, bloque ou ignore cette personne pour qu'elle ne puisse pas continuer à te fâcher.
- Prends quelques minutes pour respirer. Sois conscient de ce que tu ressens : ton cœur bat vite? Tu te sens tendu? C'est probablement mieux de ne pas prendre de décisions quand tu es en colère ou que tu as peur.
- Pense à trois façons de répondre. Laquelle a le plus de chance d'améliorer les choses plutôt que de les empirer?
- Si ces mesures n'améliorent pas la situation et que le conflit implique une personne que votre enfant connaît dans la vraie vie, organisez une rencontre face à face avec elle pour en discuter (à faire seulement s'il se sent en sécurité).
- Si la situation demeure difficile pour votre enfant, dites-lui de venir vous en parler ou d'en parler à un adulte en qui il a confiance pour tenter de trouver une solution.

1?
2?
3?



Mon enfant me dit qu'il a été intimidé en ligne ou hors ligne?

Résistez à l'envie de résoudre les problèmes de votre enfant à sa place ou de l'aider à se « venger » de la personne qui l'intimide. Invitez-le plutôt à mettre ces conseils en pratique :

- **Évite de contre-attaquer.** Si tu décides de signaler l'incident plus tard, une contre-attaque pourrait donner l'impression que c'était une simple chicane plutôt que de l'intimidation. Prends plutôt tes distances et raconte ce qui s'est passé à un adulte en qui tu as confiance.
- **Sauvegarde les preuves.** Fais une copie des textos et des messages instantanés et prends des captures d'écran du reste (pour savoir comment faire une capture d'écran sur divers appareils, consulte www.take-a-screenshot.org).
- **Raconte l'incident à d'autres personnes,** comme un policier (si tu as été menacé(e) ou qu'on t'a fait peur), un enseignant, le directeur de l'école (si la personne qui t'intimide fréquente le même établissement), ou les administrateurs du jeu en ligne ou du réseau social où c'est arrivé.



Mon enfant intimide quelqu'un en ligne?

Si vous avez clairement expliqué à votre enfant que la méchanceté et la cruauté sont exclues des règles d'utilisation d'Internet à la maison, il est logique d'imposer une sanction si ces règles ne sont pas respectées. Soyez ferme : faire de la cyberintimidation n'est pas seulement une infraction à ces règles, c'est une infraction aux **valeurs** de votre famille. Peu importe ce que peuvent penser les enfants, l'intimidation **n'est pas normale** ni commune; dans les faits, au Canada, seulement **un enfant sur six** dit avoir intimidé quelqu'un en ligne dans le dernier mois.

Certains espaces virtuels, y compris de nombreux jeux multijoueurs en ligne, ont adopté une culture qui banalise l'impolitesse, l'intimidation et le sexisme. Si votre enfant joue à des jeux en ligne, assurez-vous qu'il sait que ces comportements ne sont jamais acceptables, et ce, même si « tout le monde le fait ».

Si votre enfant vous répond que « c'est juste une blague », aidez-le à comprendre que ce qu'il considère comme une « blague » peut avoir un effet considérable sur quelqu'un d'autre. Encouragez-le à prendre contact avec la personne visée pour la rassurer et lui dire qu'il n'avait pas l'intention de la blesser. Enfin, rappelez-lui de bien réfléchir avant de refaire ce genre de « blague ».

Je crois que mon enfant est impliqué dans une relation malsaine en ligne?

Parmi les signes permettant d'identifier une relation malsaine, on trouve la jalousie, la possessivité et la volonté constante de surveiller les allées et venues de l'autre personne. Si vous pensez que votre enfant est engagé dans une relation malsaine, exposez-lui clairement les raisons qui vous le font croire. Évitez de lui mettre de la pression pour qu'il mette fin à la relation. Encouragez-le plutôt à passer plus de temps avec ses amis et sa famille. Vous pouvez également demander à ses amis s'ils ont eux aussi des inquiétudes concernant cette relation. Si votre enfant est réticent à vous parler de ses relations, assurez-vous qu'il connaît les services d'aide et d'information anonymes qui peuvent lui offrir du soutien, comme par exemple Jeunesse J'écoute (1-800-668-6868; site Web www.jeunessejecoute.ca).

Si vous pensez que votre enfant est violent avec sa ou son partenaire, dites-lui clairement que ce type de comportement est mauvais et malsain. Parlez-lui des caractéristiques d'une relation saine et demandez-lui s'il juge approprié de harceler, d'embarrasser, d'isoler ou de contrôler sa ou son partenaire. Dites-lui que ces comportements ne sont **jamais** acceptables. Aidez-le à trouver un thérapeute qui pourra l'aider à maîtriser sa colère afin d'avoir des relations plus saines.

Quand devrais-je...

M'impliquer dans les relations en ligne de mon enfant?

Aussitôt que possible!

La vie numérique de votre enfant ressemble à sa vie à l'école, au terrain de jeu ou au sein d'un club ou d'une équipe de sport : vous lui posez des questions sur ses activités et vous connaissez probablement le nom de ses amis. Ça devrait être la même chose pour sa vie numérique : plus vous en parlez, plus il se sentira en confiance et moins il aura l'impression que vous le harcelez. Si vous commencez en bas âge, votre enfant sera plus enclin à continuer de parler de ce sujet à l'adolescence.



Confisquer le téléphone cellulaire de mon enfant ou le priver d'Internet?

Ces mesures sont à réserver aux cas extrêmes. Les jeux en ligne et les réseaux sociaux sont une part importante de la vie des enfants. Le fait de dire à votre enfant d'arrêter d'aller en ligne équivaut à lui dire d'arrêter d'avoir une vie sociale et peut lui donner l'impression que c'est **lui** qui est puni. Lui retirer son cellulaire ou son accès Internet n'est donc nécessaire que dans les cas où c'est lui qui a commis la faute. Par exemple :

- s'il a été vraiment méchant ou cruel de façon répétée avec quelqu'un en ligne;
- s'il a partagé une photo intime sans le consentement de la personne sur cette photo;
- s'il a utilisé un appareil numérique pour commettre un crime tel que le piratage ou la diffusion de contenu haineux.

Communiquer avec l'école de mon enfant au sujet de problèmes liés à ses activités en ligne?

Si vous croyez que votre enfant est intimidé en ligne par quelqu'un qui fréquente le même établissement, communiquez avec ses enseignants ou les administrateurs de l'école. Dans la plupart des cas, si un enfant est intimidé en ligne, il l'est aussi à l'école.

Communiquer avec les autorités?

Vous devriez appeler la police si la situation fait peur à votre enfant, si aller à l'école ou faire des choses qu'il aime lui est désormais difficile, s'il a été menacé physiquement ou si quelqu'un le menace de publier quelque chose dans le but de le blesser ou de l'humilier. Il est important de parler à votre enfant avant d'appeler la police. Pour obtenir plus d'informations au sujet de vos recours juridiques, consultez la fiche-conseil d'Habilo Médias intitulée « La cyberintimidation et la loi » : <http://habilomedias.ca/litt%C3%A9rature-num%C3%A9rique-et-%C3%A9ducation-aux-m%C3%A9dias/enjeux-num%C3%A9riques/cyberintimidation/la-cyberintimidation-et-la-loi>

Respect de la vie privée



Comment devrais-je parler à mon enfant de...

La protection de sa vie privée en ligne?

Dès qu'ils commencent à utiliser Internet, les enfants doivent apprendre à être vigilants quand il s'agit de communiquer leurs renseignements personnels en ligne. Les applications et sites Web destinés aux enfants ont en effet **plus** tendance à tenter d'obtenir de l'information par l'intermédiaire des parents.

Sachant cela, les enfants de tout âge doivent savoir que leurs renseignements personnels sont **précieux** et qu'ils ne doivent pas les divulguer librement. Même le fait de mentionner des petits détails comme sa marque de céréales préférée peut aider les publicitaires à établir le profil de votre enfant. Dites-lui de vous prévenir s'il remplit un formulaire d'inscription ou un profil, s'il s'inscrit à un concours, ou encore si quelqu'un lui a demandé son nom, son âge, l'endroit où il vit, ou tout autre renseignement personnel.

Les préadolescents et les adolescents ont besoin de comprendre que peu importe ce qu'ils publient en ligne – photos, messages, vidéos, numéro de téléphone – tout contenu peut être **copié**, rester en ligne **pour toujours** et être **vu par des gens qu'ils ne soupçonnent pas**. Encouragez votre enfant à se poser des questions avant de publier quoi que ce soit :

- Est-ce que c'est l'image de moi que je souhaite donner aux autres?
- Quelqu'un pourrait-il utiliser ça pour me blesser s'il le voulait?
- Quel est le *pire* qui puisse arriver si je publie ce contenu?

VOUS POUVEZ LUI DIRE : *Sais-tu ce que ton empreinte numérique révèle sur toi? Comment peux-tu le découvrir?*



**Nouveau #
800-555-1212**

En quoi consiste ton empreinte numérique?

Ton « empreinte numérique », ce sont toutes les traces que tu laisses derrière toi quand tu es en ligne, comprenant :

- Ce que tu publies sur les réseaux sociaux ou les blogues.
- Ce que les autres publient à ton sujet sur les réseaux sociaux.
- Les photos ou les vidéos que tu as publiées sur les sites de partage ou dans lesquelles tu apparais.
- Les commentaires que tu écris dans les forums, les blogues, les vidéos, etc.
- Les histoires dans les nouvelles qui mentionnent ton nom.

Ces éléments sont simplement les informations qu'un chercheur habituel peut trouver sur toi. La plupart des moteurs de recherche, des réseaux sociaux et des sites Web que tu utilises conservent également des notes sur tes activités en ligne quand tu visites leur site.

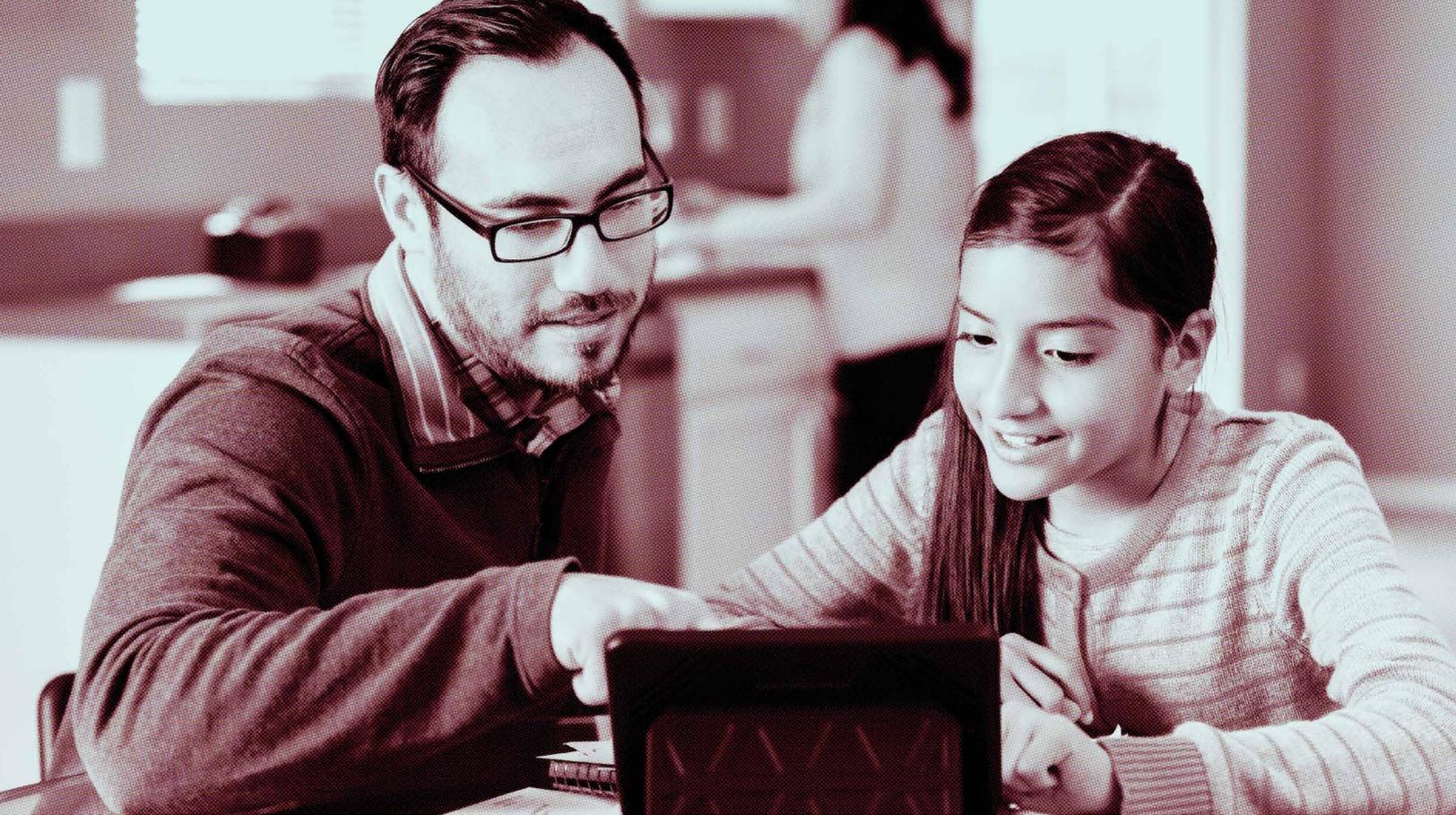
Bonnes décisions concernant la vie privée des autres en ligne?

Les enfants ne font pas que partager leurs propres contenus : ils « aiment », identifient des gens et partagent des contenus publiés par d'autres – particulièrement des photos. C'est une part importante de leur vie numérique. Ils doivent toutefois faire attention à ce qu'ils partagent pour respecter la vie privée des autres et éviter de diffuser des contenus qui pourraient mettre d'autres personnes dans l'embarras.

Avant de partager le contenu de quelqu'un d'autre, invitez votre enfant à se poser ces questions :

- Est-ce que j'ai la permission?
- Jusqu'à quel point la personne qui m'a envoyé ce contenu voulait-elle qu'il soit partagé?
- Comment m'assurer que les choses ne dérapent pas si je partage le contenu d'autres personnes?





Vous pouvez également aider votre enfant à développer son **empathie** et sa **pensée éthique** en lui demandant d'imaginer comment les autres personnes se sentent :

Avec les enfants de moins de dix ans, posez des questions simples telles que :

- Comment crois-tu que cette personne se sentirait si tu publiais ce contenu? Et si ses parents, ses enseignants ou ses amis voyaient ça?
- Est-il possible que quelque chose que tu trouves drôle soit blessant pour quelqu'un d'autre?

Avec les préadolescents et les adolescents, demandez-leur ce qu'eux-mêmes feraient dans cette situation :

Tu prends un autoportrait avec ton meilleur ami. Quand vous regardez la photo, tu trouves que tu parais bien, mais ton ami n'aime pas la photo, car il n'aime pas son apparence. Tu veux vraiment publier la photo, mais tu crois que ça risque de blesser ton ami.

- Crois-tu que c'est correct de faire quelque chose qui pourrait risquer de blesser quelqu'un?
- Qu'est-ce qui est le plus important : faire ce que tu veux avec une photo que tu as prise ou éviter que ton ami fasse rire de lui?
- Si les positions étaient inversées, qu'aimerais-tu que ton ami fasse avec la photo?
- À qui pourrais-tu demander conseil dans cette situation?

Sextos?

L'une des choses les plus importantes à dire à votre enfant à propos des sextos, c'est qu'ils sont beaucoup **moins courants** qu'il pourrait le croire : au Canada, moins **d'un élève sur dix** a déjà envoyé un sexto. La proportion est encore plus faible pour les élèves qui ont déjà partagé un sexto. Encouragez vos préadolescents et adolescents à vous parler ou à parler à un adulte en qui ils ont confiance s'ils subissent de la pression ou sont harcelés sexuellement. Vous pouvez dire à votre enfant de ne pas envoyer de sextos mais **évitez** de lui dire que sa vie serait ruinée si son sexto devenait public : ce genre d'avertissement ne veut pas dire grand-chose pour les adolescents et pourrait les dissuader de venir vous parler si quelque chose tournait mal.

VOUS POUVEZ LUI DIRE : *Que ferais-tu si une personne te demandait une photo que tu ne veux pas envoyer? Ou si cette personne te demandait de partager une photo que quelqu'un d'autre t'a envoyée?*

Parlez-en **autant** aux filles qu'aux garçons : les deux envoient des sextos en proportions égales. Et comme la plupart des sextos sont échangés dans le cadre d'une relation amoureuse, les deux partenaires jouent un rôle important dans la tournure que peuvent prendre les événements. Expliquez-leur qu'il **ne faut jamais mettre de la pression** sur quelqu'un pour l'obliger à faire quelque chose qu'il ne veut pas faire.

VOUS POUVEZ DIRE À VOTRE ENFANT : *Un grand nombre de garçons disent qu'ils se sentent obligés, à cause de la pression, de demander des photos sexuelles à leur copine et de les partager ensuite avec leurs amis. Même si c'est difficile de résister à cette pression, tu dois plutôt penser au mal que pourraient vous causer ces photos, à toi et ta/ton partenaire.*

Bon nombre d'enfants croient que c'est la faute de la personne qui envoie la photo et non la faute de ceux qui la partagent par la suite. Soyez clair : c'est **toujours inacceptable** de partager une photo intime ou embarrassante de quelqu'un sans son consentement.

VOUS POUVEZ DIRE À VOTRE ENFANT : *Si tu reçois une photo qui pourrait faire du mal ou embarrasser la personne qui apparaît sur la photo si elle était diffusée, ne la partage pas! Ne tiens pas pour acquis que « tout le monde l'a déjà vue, de toute façon! »*

Comment devrais-je...

Protéger la vie privée de mon enfant?

Il existe des mesures techniques simples pour protéger la vie privée en ligne de votre enfant, notamment :

- utiliser des modules d'extension (plugiciels) tels que Adblock Plus ou Privacy Badger;
- éteindre le système de navigation satellite (GPS) et le système Bluetooth sur ses appareils mobiles;
- désactiver le microphone et la caméra sur son ordinateur portable (vous pouvez aussi simplement couvrir la caméra avec du ruban adhésif).



Aider mon enfant à créer des mots de passe sécuritaires?

Aidez votre enfant à créer des mots de passe qui ont au moins sept caractères et qui sont basés sur des mots n'ayant aucun lien avec lui. Changez les lettres, les chiffres et la ponctuation et utilisez un mélange de lettres majuscules et minuscules. Personnalisez ensuite le mot de passe pour chacun des sites avec les première et dernière lettres du site. Par exemple, le mot de passe « bananes » devient **b@nAn2s** et **fb@nAn2k** devient un mot de passe pour Facebook.

Quand votre enfant a un bon mot de passe, le plus important est de **ne pas le partager!** Il y a généralement plus de risques qu'un enfant soit arnaqué par des amis à qui il a divulgué son mot de passe que par des cybercriminels. Votre enfant doit aussi vérifier qu'il s'est bien déconnecté de son compte quand il laisse un ordinateur pour éviter que le prochain utilisateur ne puisse se faire passer pour lui.

Aider mon enfant à utiliser les paramètres de confidentialité des réseaux sociaux?

La majorité des enfants connaissent les paramètres de confidentialité des réseaux sociaux, mais ne savent pas toujours les utiliser à bon escient. Quand votre enfant ouvre un compte, laissez-le jouer l'expert technique et vous montrer comment les utiliser efficacement pour protéger sa vie privée.

Demandez à votre préadolescent ou adolescent : « Montre-moi comment... »

- créer un mot de passe sécuritaire;
- changer mes paramètres de confidentialité par défaut;
- limiter l'accès à mes publications ou photos;
- identifier quelqu'un dans une publication ou une photo et supprimer cette identification;
- signaler la publication ou la photo de quelqu'un d'autre aux administrateurs du site;
- bloquer une personne pour qu'elle ne puisse plus prendre contact avec moi.

Pour obtenir de l'aide au sujet de ces questions, visitez le centre de sécurité de la plateforme de réseautage social dont il est question (la plupart des sites possèdent un centre de sécurité).





Aider mon enfant à être plus conscient de ce qu'il publie en ligne?

Quand votre enfant utilise Internet depuis un bon moment, encouragez-le à vérifier son « empreinte numérique » de temps à autre. Les moteurs de recherche sont un bon point de départ pour voir quels sont les renseignements facilement accessibles à son sujet. Par exemple, essayez de rechercher son nom, mais ne vous arrêtez pas là, surtout si son nom est assez courant. Pensez aux autres termes de recherche qu'une personne pourrait utiliser pour se renseigner sur votre enfant : un surnom, un deuxième prénom ou des initiales. Essayez également d'entrer « son nom ».com (ou .ca) dans la barre adresse et voyez si quelqu'un a déjà enregistré ce site. Si ce n'est pas le cas, les quelques dollars qu'il vous en coûtera pour enregistrer un site au nom de votre enfant pourraient en valoir la peine, même s'il ne l'utilisera pas tout de suite.

Procédez de la même façon avec les réseaux sociaux que votre enfant utilise. Quelqu'un pourrait avoir créé un faux profil au moyen de son nom ou avoir un nom similaire, ce qui pourrait causer de la confusion. N'oubliez pas de faire une recherche d'images avec les mêmes critères.

Vous pouvez également passer en revue les photos publiées par votre enfant afin de voir quelle sorte de renseignements supplémentaires il donne, comme des adresses ou des points de repère à l'arrière-plan des photos. Si votre enfant est plus âgé, lisez ensemble la section sur les conditions d'utilisation des réseaux sociaux qu'il utilise pour savoir ce que le site peut faire avec les photos et autres contenus qui y sont publiés.

N'oubliez pas de donner l'exemple. Prenez l'habitude de demander à votre enfant la permission de publier une photo de lui pour qu'il comprenne la valeur de la vie privée.

Que devrais-je faire si...

Mon enfant a pris une mauvaise décision qui nuit à la vie privée de quelqu'un d'autre?

Si votre enfant a pris une mauvaise décision qui nuit à la vie privée de quelqu'un d'autre, l'important est de corriger la situation, comme c'est le cas pour la cyberintimidation. Faites-lui comprendre que nous faisons tous des erreurs un jour ou l'autre et que celles-ci doivent être réparées.

Il faut commencer par limiter les dommages en effaçant ce qui a été publié. Votre enfant doit ensuite demander à ses amis d'en faire autant de leur côté et s'excuser auprès de la personne qui a été offensée.



Une photo de mon enfant a été diffusée sans son consentement?

D'abord et avant tout, évitez de reprocher à votre enfant d'avoir envoyé la photo. Rassurez-le en lui disant que vous êtes de son côté pour qu'il sente qu'il peut vous demander de l'aide si ça arrive encore. **Demandez ensuite à la personne qui a partagé la photo de l'enlever ou d'arrêter de la partager.** Les enfants disent que cette démarche fonctionne la plupart du temps!

Si ça ne fonctionne pas, demandez au service ou à la plateforme où la photo a été partagée de la retirer. Si votre enfant a moins de 18 ans, il se peut que les administrateurs soient obligés de la retirer en vertu de la loi. Cependant, la plupart des services et des plateformes ont une politique de retrait des photos qui ont été partagées sans la permission des personnes représentées. Pour vous assurer que la photo ne s'est pas multipliée sur le Web, faites une recherche inversée sur des sites comme TinEye (www.tineye.com) ou Google (<https://support.google.com/websearch/answer/1325808?hl=en>). Si la photo s'est propagée, voyez où elle a été publiée et demandez à chaque site de la retirer.

Si la photo partagée est de nature intime (même si elle ne contient pas de nudité), vous pouvez en discuter avec un avocat (<https://www.cybertip.ca/app/fr/report>) ou communiquer avec la police. Le fait de partager des images intimes sans le consentement de la personne qui y apparaît est considéré comme un crime. En plus de porter des accusations contre la personne qui a partagé la photo, la police a le pouvoir d'obliger quelqu'un à retirer la photo et à l'empêcher de la propager. Si votre enfant est à l'origine du sexto, vous devez savoir qu'aucun mineur au Canada n'a jamais été accusé d'avoir envoyé un sexto le montrant. Il serait donc surprenant que votre enfant soit accusé.

Je souhaite garder un œil attentif sur les activités en ligne de mon enfant?

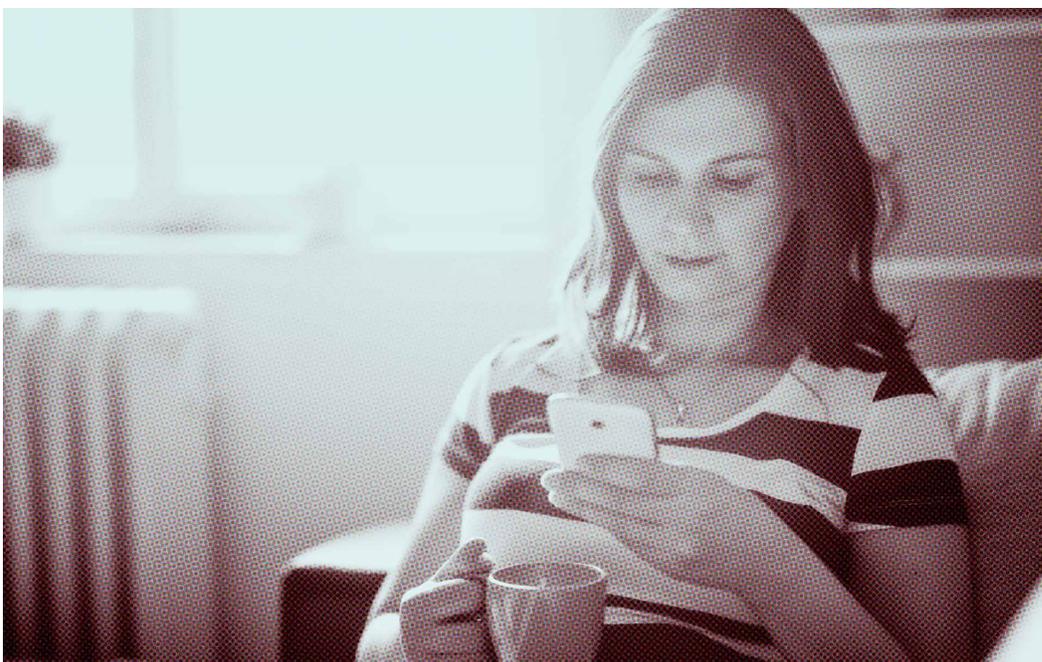
Il est normal que vous vouliez garder un œil attentif sur les activités en ligne de votre enfant. Résistez cependant à la tentation d'installer un logiciel de surveillance ou « espion », pour plusieurs raisons :

- Vous envoyez un mauvais message à votre enfant au sujet de la vie privée.
- Cette initiative pourrait le pousser à utiliser Internet dans des endroits non supervisés.
- Cette mesure pourrait le rendre moins enclin à venir vous parler en cas de problème.

Si vous décidez d'installer un tel logiciel, soyez transparent et dites-lui pourquoi vous croyez que c'est important (s'il a pris de mauvaises décisions, par exemple) et expliquez-lui comment il peut regagner votre confiance. Au lieu de l'espionner, vous pouvez utiliser la fonction **contrôle parental** de votre navigateur, de votre moteur de recherche et des jeux en ligne que votre enfant utilise afin de bloquer les contenus inappropriés.

Même chose pour les réseaux sociaux. Vous serez peut-être surpris d'apprendre que les enfants souhaitent plus d'interactions avec leurs parents sur les réseaux sociaux. Vous pouvez participer à sa vie numérique en cliquant « J'aime » sur les contenus amusants, positifs et créatifs que votre enfant publie. Gardez toutefois en tête que c'est bien de faire un tour de temps en temps sur le profil de votre enfant, mais qu'en général, les jeunes n'aiment pas que leurs parents s'immiscent dans les conversations qu'ils ont avec leurs amis.

Si les adolescents veulent que leurs parents respectent leur vie privée, ils sont généralement d'accord pour que ceux-ci aient accès à leurs comptes en ligne en cas d'urgence. Après s'être inscrit à un réseau social, demandez à votre enfant d'écrire son identifiant et son mot de passe sur une feuille et de la conserver dans un endroit sécuritaire – une tirelire par exemple – pour que vous puissiez savoir ce qui se passe en cas de besoin.



Quand devrais-je...

Permettre à mon enfant de s'inscrire à un réseau social?

L'âge minimum pour s'inscrire à la plupart des réseaux sociaux est de 13 ans. Si vous permettez à votre enfant de s'inscrire avant cet âge, sachez que vous **enfreignez les conditions d'utilisation** du site, ce qui pourrait être un problème si vous devez formuler une plainte. De plus, si votre enfant a menti sur son âge, il pourrait ne pas bénéficier de la même protection que les utilisateurs âgés de moins de 18 ans.

JOINDRE

Votre enfant souhaitera probablement être membre de **plusieurs** réseaux sociaux. Voici de bonnes questions à lui poser quand il voudra s'inscrire à un nouveau réseau social :

- Pourquoi veux-tu l'utiliser?
- Qu'est-ce qui te plaît dans ce réseau?
- Avec qui aimerais-tu te connecter sur ce réseau?
- Qui sont les gens que tu connais sur ce réseau?
- Comment peux-tu contrôler qui veut être ami avec toi?
- Comment peux-tu contrôler qui voit tes publications?
- Que peux-tu faire si quelqu'un voit ou partage quelque chose et que tu n'es pas d'accord?
- Que peux-tu faire si quelqu'un t'embête ou est méchant avec toi?

Permettre à mon enfant d'avoir un téléphone intelligent?

Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise réponse à cette question. Ce dont vous devez vous rappeler, c'est qu'il est plus difficile de superviser votre enfant s'il a accès à Internet à l'aide d'un appareil mobile. Vous ne devriez donc lui permettre d'avoir un téléphone intelligent que si vous sentez que votre enfant connaît bien les règles d'utilisation d'Internet de votre famille. Si vous permettez à votre enfant d'avoir un téléphone intelligent, vous devrez aussi instaurer de nouvelles règles pour qu'il sache où et quand il pourra l'utiliser. Vous pouvez par exemple exiger que le téléphone soit placé sur le chargeur dans la cuisine au moment du coucher.



Respect de la propriété intellectuelle



Comment devrais-je parler de...

Téléchargement illégal?

Il y a tellement de contenu gratuit en ligne qu'il est facile pour les enfants de croire que tout est gratuit ou que la personne qui offre tel ou tel contenu le fait avec la permission de son propriétaire. Rappelez à votre enfant que les artistes sont propriétaires de leurs œuvres et qu'ils ont le droit d'être rémunérés pour ces contenus.



VOUS POUVEZ LUI DIRE : *Si quelque chose a l'air trop beau pour être vrai, ça l'est probablement. Aucun site Web légitime ne présenterait des émissions télévisées ou des films qui sont encore au cinéma sans demander un paiement.*

Plagiat?

Certaines personnes surnomment les enfants d'aujourd'hui la génération « copier-coller », puisque c'est très facile pour eux de copier le contenu qu'ils trouvent en ligne. Dès que votre enfant commence à faire des recherches sur Internet, dites-lui clairement que le fait de copier

du contenu, ne serait-ce qu'une phrase, est considéré comme du plagiat s'il ne mentionne pas la source. Lorsqu'il travaille sur un projet ou un devoir, aidez-le aussi à dresser une liste de toutes les sources qu'il utilise et à les citer fidèlement.

Avec les enfants âgés de moins de 10 ans, posez des questions telles que :

- ▲ Sais-tu comment présenter une citation dans tes travaux, autrement dit, les mots dits par quelqu'un d'autre?
- ▲ Que ferais-tu si quelqu'un prenait un de tes dessins, le copiait et se mettait à le vendre? Comment te sentiras-tu? Est-ce que ce serait juste?

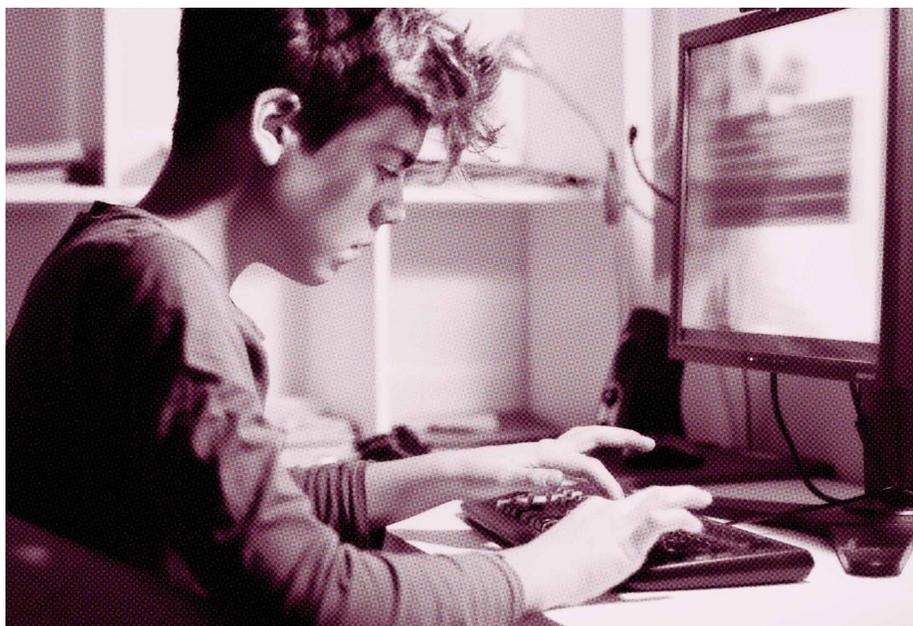
Avec les préadolescents et adolescents, demandez-leur ce qu'ils feraient dans une situation de ce genre :

Tu es en train d'écrire une dissertation qui doit être remise le lendemain matin. Tu réalises que tu n'as pas pris en note la source des citations les plus importantes. Tu devras donc consacrer tout le temps qu'il te reste à essayer de retrouver ces sources.

- ▲ Devrais-tu retirer les citations même si ça risque d'affaiblir ton argumentation et probablement faire baisser ta note, ou citer des sources imaginaires?
- ▲ Qu'est-ce qui passerait selon toi si tout le monde faisait ça?
- ▲ Quels sont les droits de l'auteur de la citation?

Piratage?

Un enfant doué pour l'informatique peut aller loin – mais parfois dans la mauvaise direction. Le « piratage » peut aller du simple fait de trouver des façons de contourner les filtres Internet de l'école jusqu'à infiltrer les systèmes informatiques du gouvernement. Il n'y a rien de mal à développer ces compétences, mais les enfants doivent savoir que le **piratage peut nuire à des gens, y compris eux-mêmes**.



Les membres des groupes de piratage informatique se relancent souvent les uns les autres pour faire des coups de plus en plus risqués. Cette concurrence peut faire oublier aux enfants que de vraies personnes risquent d'être touchées, qu'elle augmente le risque d'atteinte à la vie privée et qu'ils pourraient avoir de gros ennuis. Si vous croyez que votre adolescent est impliqué dans des activités de piratage ou s'il possède des compétences en sécurité informatique, vous pouvez l'aider à canaliser positivement cette expertise en l'encourageant à participer à des concours de piratage éthique tels que Hack the North (<https://hackthenorth.com/>), qui lui permettraient de développer des compétences utiles en matière de cyberdéfense.

Comment devrais-je...

Aider mon enfant à accéder à du contenu légitime?

Les enfants sont beaucoup moins enclins à télécharger du contenu illégal s'ils sont en mesure d'obtenir ce qu'ils cherchent de façon légitime. Cliquez sur ces liens pour trouver des sources canadiennes de musique, d'émissions télévisées et de films en ligne :

<http://musiccanada.com/digital-music/>

<http://pro-music.org/legal-music-services-north-america.php>

<http://www.wheretowatchincanada.ca/home/>

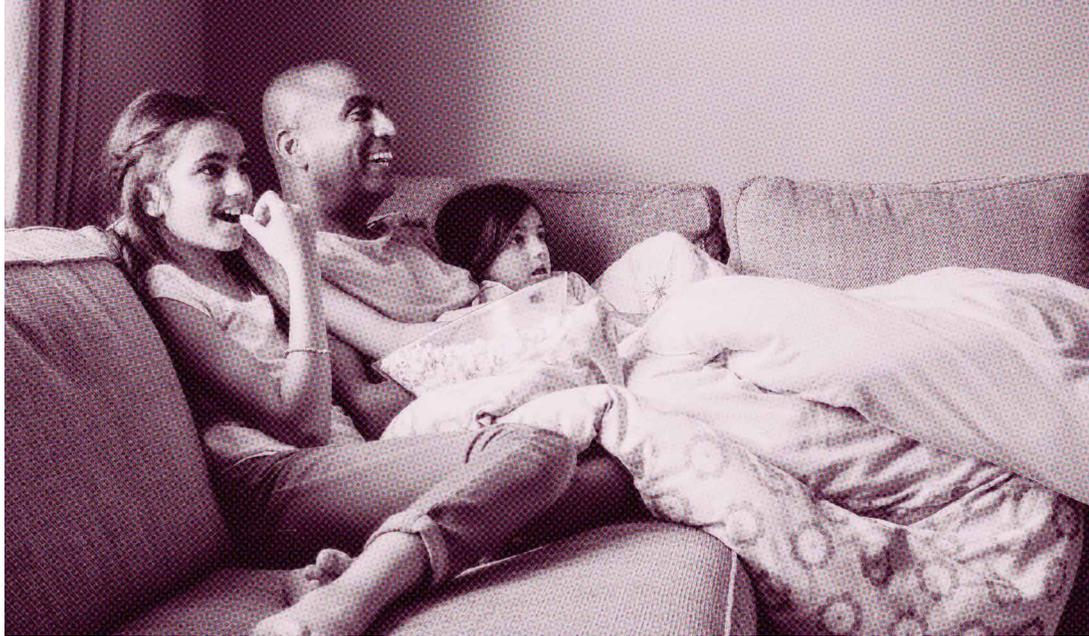
Protéger les appareils numériques des membres de ma famille?

Avant d'utiliser tout appareil numérique, les membres de votre famille doivent s'assurer qu'il est protégé par un logiciel de sécurité. Vous devez aussi vous assurer de mettre à jour ce logiciel de temps à autre, puisqu'il ne fonctionne que contre les menaces qu'il connaît. Une bonne façon de ne pas oublier les mises à jour est de les faire lors des changements d'heure (printemps et automne). Vous devriez aussi mettre régulièrement à jour vos navigateurs. Enfin, tous les appareils devraient être protégés par un mot de passe ou un numéro d'identification personnel (NIP).

Que devrais-je faire si...

Je reçois un avis de violation du droit d'auteur?

En vertu de la Loi canadienne sur le droit d'auteur, votre fournisseur de services Internet doit communiquer avec vous si un titulaire de droit d'auteur vous suspecte (vous ou un membre de votre famille) d'avoir téléchargé illégalement du contenu lui appartenant. Si vous recevez un tel avis, vous recevrez ensuite un deuxième courriel de votre fournisseur de services Internet qui inclut un courriel du titulaire du droit d'auteur ou de son représentant. Ces messages comprennent parfois une demande de règlement à l'amiable, mais cela ne signifie pas que vous **devez** payer ce montant. Industrie Canada affirme sur son site Web que le fait de recevoir un tel avis ne signifie pas nécessairement que vous avez enfreint des droits d'auteur ou que vous serez poursuivi pour violation de droits d'auteur et qu'il n'y a aucune obligation de payer une proposition de règlement. Vous pourriez vouloir communiquer avec un avocat pour évaluer vos recours juridiques.



Si vous recevez un tel avis à cause de téléchargements illégaux effectués par votre enfant, dites-lui clairement qu'il doit **cesser de le faire** (il serait logique qu'il y ait une conséquence, comme le priver d'Internet pour une période de temps donnée, puisque c'est la meilleure façon de décourager un enfant de recommencer). Si vous ne l'avez pas déjà fait, expliquez-lui que ses actions exposent votre famille à des amendes pouvant atteindre 5 000 \$ et que le téléchargement illégal nuit aux créateurs de contenus qu'il aime.

L'enseignant de mon enfant affirme que l'un de ses devoirs est un plagiat?

Vous venez peut-être d'apprendre que votre enfant a plagié son devoir et vous êtes sous le choc. Rassurez-vous, il existe des moyens de transformer cette situation en moment riche d'enseignements :

1. Assurez-vous que votre enfant comprend ce qu'il a fait de mal et collaborez avec son enseignant pour rédiger un **plan d'honnêteté scolaire**.
2. Pensez aux messages que vous souhaitez transmettre. Les élèves sont plus enclins à faire du plagiat quand ils jugent qu'un devoir n'est pas équitable, quand ils n'ont pas assez de temps pour le finir, ou quand les enseignants – ou les parents – insinuent que les notes sont plus importantes que les efforts pour accomplir un travail. Si votre enfant commence à avoir des devoirs difficiles, veillez à ce qu'il comprenne bien la tâche et se sente capable de la faire. Aidez-le à organiser son horaire pour qu'il puisse accomplir le travail à temps et dites-lui qu'il vaut mieux avoir un B honnête qu'un A obtenu par tricherie.

Négocier les règles d'utilisation d'Internet

Avec les jeunes enfants, le mieux est d'expliquer simplement les règles d'utilisation d'Internet à la maison. Voici quelques exemples de règles qui pourraient convenir à votre foyer :

- Je ne visite pas de sites Web que mes parents désapprouveraient.
- Je ne partage mes mots de passe avec personne (sauf avec mes parents ou un adulte en qui j'ai confiance) – même pas avec mon meilleur ami.
- Je ne suis pas méchant ou cruel avec les autres en ligne, même si quelqu'un est méchant avec moi en premier.
- Si je me fâche quand j'utilise Internet, je me donne du temps pour me calmer avant de répondre ou de faire autre chose.
- Je ne partage rien en ligne qui appartient à quelqu'un d'autre sans avoir sa permission.
- Je n'achète pas de choses en ligne sans avoir la permission de mes parents.
- Je ne partage pas mes renseignements personnels, comme mon âge, l'endroit où je vis et l'école que je fréquente.

En grandissant, les enfants sont plus enclins à respecter les règles s'ils sentent qu'ils ont aussi leur mot à dire. De plus, les règles peuvent changer, car les adolescents tiennent davantage à leur vie privée (même s'ils disent que leurs parents sont importants dans la vraie vie et leur vie numérique).

Avant de renégocier les règles, posez quelques questions à votre enfant pour savoir ce qui le dérangeait dans les vieilles règles :

- Est-ce que tu sais ce que nous attendons de toi et les choses à éviter en ligne?
- Sais-tu quoi faire si les choses tournent vraiment mal?

C'est important de connaître les nouveaux sites Web qu'il est en train d'explorer et ce qui l'intéresse sur ces sites.

VOUS POUVEZ LUI DIRE : *Montre-moi des choses amusantes que toi ou tes amis aimez faire en ligne ou sur les réseaux sociaux.*

Maintenant, demandez-lui de vous suggérer des choses à NE PAS FAIRE en ligne. Il est préférable que la plupart des règles viennent de lui, mais vous pouvez l'inciter à réfléchir à des aspects auxquels il n'a pas pensé, comme le téléchargement ou le partage de mots de passe.

Veillez à ce que votre enfant comprenne que la **confiance** est la base de ces nouvelles règles. En sachant qu'il comprend les règles que vous avez négociées ensemble et qu'il va les respecter, vous serez capable de lui faire encore plus confiance.

Ressources d'Habilo Médias

Pour plus d'informations sur des sujets spécifiques contenus dans ce guide, consultez les documents produits par Habilo Médias :

Pour les parents

Introduction

Accompagner vos enfants dans leur visionnement

<http://habilomedias.ca/ressources-p%C3%A9dagogiques/accompagnez-vos-enfants-dans-leur-visionnement>

Respecter les sentiments

L'exploitation sexuelle en ligne : Qui est à risque?

<http://habilomedias.ca/ressources-p%C3%A9dagogiques/l%E2%80%99exploitation-sexuelle-en-ligne-qui-est-%C3%A0-risque>

Le guide de la cyberintimidation à l'intention des parents

<http://habilomedias.ca/ressources-p%C3%A9dagogiques/le-guide-de-la-cyberintimidation-%C3%A0-l%E2%80%99intention-des-parents>

Promouvoir des comportements éthiques en ligne avec vos enfants

<http://habilomedias.ca/fiche-conseil/promouvoir-comportements-%C3%A9thiques-ligne-avec-vos-enfants>

Respecter la vie privée

Protéger sa vie privée sur Internet. Les sites commerciaux.

<http://habilomedias.ca/fiche-conseil/protoger-sa-vie-privee-sur-internet-sites-commerciaux>

Parlez à vos enfants de sextage – fiche-conseils

<http://habilomedias.ca/ressources-p%C3%A9dagogiques/parler-de-sextage-avec-vos-enfants-%E2%80%93-fiche-conseils>

Respecter la propriété intellectuelle

Fiche-conseils sur la cybersécurité destinée aux consommateurs

<http://habilomedias.ca/fiche-conseil/fiche-conseils-cybersecurite-destinee-consommateurs>

L'accès légal au contenu

<http://habilomedias.ca/fiche-conseil/lacc%C3%A8s-l%C3%A9gal-contenu>

Entente familiale

Entente familiale sur l'utilisation d'Internet

<http://habilomedias.ca/fiche-conseil/entente-familiale-utilisation-internet>

Règles d'utilisation des médias sociaux

<http://habilomedias.ca/ressources-p%C3%A9dagogiques/r%C3%A8gles-d%E2%80%99utilisation-des-m%C3%A9dias-sociaux>

Pour les enfants

Respecter les sentiments

Agis! Comment avoir une influence positive quand tu es témoin de cyberintimidation

<http://impact.mediasmarts.ca/fr>

Sois respectueux, sois patient et sois gentil : Comment les jeunes sont en train de bâtir un monde meilleur en ligne

<http://habilomedias.ca/sois-respectueux-sois-patient-et-sois-gentil-comment-les-jeunes-sont-en-train-de-b%C3%A2tir-un-monde>

Ne pas faire de tort : Comment être un témoin actif – Fiche conseils

<http://habilomedias.ca/ressources-p%C3%A9dagogiques/ne-pas-faire-de-tort%C2%A0-comment-%C3%AAtre-un-t%C3%A9moin-actif-fiche-conseil>

Que faire si quelqu'un est méchant envers toi en ligne – Fiche-conseils

<http://habilomedias.ca/ressources-p%C3%A9dagogiques/que-faire-si-quelquun-est-m%C3%A9chant-envers-toi-en-ligne-%E2%80%93-fiche-conseil>

Respecter la vie privée

Réfléchissez avant de partager

<http://habilomedias.ca/ressources-p%C3%A9dagogiques/r%C3%A9fl%C3%A9chissez-avant-de-partager>

Bâtissez votre marque : Établir une présence positive en ligne

<http://habilomedias.ca/fiche-conseil/%C2%AB-b%C3%A2tissez-votre-marque-%C3%A9tablir-pr%C3%A9sence-positive-ligne-%C2%BB>

Respecter la propriété intellectuelle

Agir correctement

<http://habilomedias.ca/ressources-p%C3%A9dagogiques/agir-correctement>

PENSEZ  CYBERSECURITE.CA



Promouvoir des comportements éthiques en ligne avec vos enfants — Fiche-conseil

LE RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

LE RESPECT DES SENTIMENTS

LE RESPECT DES BIENS

La plupart des enfants vivent autant en ligne que hors ligne. Mais Internet requiert bon nombre de décisions morales et éthiques qui n'ont pas à être prises hors ligne. Ces conseils vous indiquent des façons d'aider vos enfants à acquérir une référence morale qui les guidera dans ces prises de décision.

À la base, pour aider les enfants à adopter un comportement éthique, il faut leur apprendre le respect de soi-même et des autres. En ligne, les exigences du comportement éthique se divisent en trois grandes catégories : *le respect de la vie privée, le respect des sentiments et le respect des biens des autres.*

LE RESPECT DE LA VIE PRIVÉE

Comme presque tous les services et les plates-formes utilisés par les jeunes sont en réseau, ceux-ci doivent choisir, chaque fois qu'un ami publie quelque chose, s'ils devraient en faire le partage – et de quelle façon. Malheureusement, les jeunes ne tiennent souvent pas compte des aspects éthiques associés à ce choix et s'attendent à ce que les autres les informent si ceux-ci ne *veulent pas* que quelque chose soit partagé.

Apprenez à vos enfants à :

- Prendre en considération les autres personnes dans les photos ou les vidéos qu'ils publient ou qu'ils partagent :
 - Ai-je leur autorisation?

- Comment se sentiraient-ils si je publie ceci?
- Pourrait-il y avoir quelque chose qui les inquiéterait?
- Penser à ce qui pourrait se produire si quelque chose qu'ils publient ou partagent était envoyé à des personnes auxquelles ils ne s'attendaient pas :
 - Comment se sentiraient les personnes dans cette photo ou cette vidéo si elle était vue par leurs parents? Par leurs enseignants? Par leurs amis, leur petite ami(e)?

Les parents peuvent également inculquer de bonnes habitudes en pensant à la vie privée de leurs enfants *avant* de publier des vidéos, des photos ou tout autre contenu personnel à propos de leurs enfants. L'adoption de règles familiales claires et cohérentes en matière de respect de la vie privée est une excellente première étape pour aider les enfants à faire les bons choix.

LE RESPECT DES SENTIMENTS

Il est parfois facile d'oublier que les gens avec qui nous communiquons en ligne sont des vraies personnes ayant des sentiments. Il en est ainsi parce nous ne voyons ni n'entendons pas les nombreux signes qui provoquent en nous de l'empathie, comme le ton de voix, le langage corporel ou l'expression faciale des autres personnes.

Pour aider les enfants à bien comprendre l'intimidation et à y réagir, apprenez-leur :

- La façon dont certains espaces en ligne, en particulier ceux qui sont populaires auprès des garçons, favorisent le « trolling » (qui consiste à importuner volontairement les gens dans le but de les faire réagir, par exemple en leur faisant des mauvais coups ou même en publiant des menaces ou des commentaires haineux) et à quel point le « trolling » peut être blessant. Aborder ce sujet en bas âge aidera les enfants à distinguer les comportements en ligne qui sont acceptables de ceux qui ne le sont pas.
- La manière appropriée de réagir à des situations dramatiques en ligne (comme des altercations entre les pairs). Ainsi, vous pouvez apprendre aux enfants des techniques de médiation entre amis pour empêcher que des situations ne deviennent incontrôlables et pour éviter les situations dramatiques en soi. Par exemple, prendre le temps de se calmer avant de publier une réponse à un commentaire, adopter une opinion positive des autres, ne pas conclure automatiquement que l'objectif d'un commentaire est d'être méchant et parler en personne aux autres pour s'assurer d'avoir bien compris une conversation en ligne.
- Les signes d'une relation malsaine, comme la jalousie, la possessivité et le désir de toujours vouloir garder un œil sur quelqu'un. Ainsi, portez attention à ce que vos enfants regardent et écoutent et ce à quoi ils jouent. Soyez prêt à parler de la représentation des relations romantiques.
- Des stratégies à adopter lorsqu'ils sont témoins d'intimidation. Confronter publiquement les tyrans peut s'avérer efficace, mais il est parfois préférable d'avoir une conversation privée, surtout entre amis. Rappelez à vos enfants de ne pas prendre automatiquement un camp juste pour défendre leurs amis : cela peut transformer une situation dramatique en harcèlement. Proposez-leur plutôt de tenter la médiation entre les participants.
- Les comportements en ligne qui sont acceptables et ceux qui ne le sont pas. L'adoption de règles familiales claires et cohérentes est une excellente façon de communiquer à vos enfants la façon dont vous vous attendez à ce qu'ils traitent les autres en ligne.
- Ce qu'ils doivent faire s'ils sont victime d'intimidation. Assurez-vous que vos enfants savent que vous les appuierez s'ils viennent à vous. Découvrez les politiques et les procédures liées à la déclaration de l'intimidation à leur école et assurez-vous que vos enfants les connaissent.

LE RESPECT DES BIENS

L'une des décisions éthiques auxquelles les enfants sont le plus confrontés en ligne concerne la façon dont ils accèdent à du contenu comme de la musique, des jeux et des vidéos, ainsi que l'utilisation qu'ils en font. Il est très facile de trouver du contenu disponible en ligne. Ainsi, il est tentant de « mettre la main dans le sac », surtout que l'on ne nous rappelle pas – comme ce serait le cas si nous essayions de nous infiltrer dans une salle de cinéma ou de voler un jeu vidéo dans un magasin – que nos actions peuvent nuire à certaines personnes. Il existe aussi beaucoup de confusion, chez les enfants et les adultes, à propos de ce qui est permis et de ce qui ne l'est pas : tandis que certaines choses vont clairement à l'encontre des règles d'éthique (comme le téléchargement illégal de films), il n'en est pas aussi clair pour de nombreuses activités communes (comme regarder des clips sur YouTube et d'autres sites similaires).

Nous devons enseigner aux enfants à réfléchir à savoir si le visionnement ou l'écoute de contenu en ligne ou le jeu en ligne se fait de manière respectueuse pour ses créateurs ou ses propriétaires :

- Apprenez aux enfants que ce n'est pas parce qu'un contenu est en ligne qu'ils peuvent le prendre et l'utiliser. Pour le contenu auquel vous êtes autorisés à utiliser, mentionnez toujours le nom de la personne ou la société qui détient le droit d'auteur.
- Éliminez l'idée selon laquelle toute utilisation est acceptable à condition de mentionner le nom de l'auteur. Bien qu'il soit important de le faire, les enfants doivent savoir que mentionner le nom de l'auteur ne suffit pas toujours.
- Rappelez à vos enfants que lorsqu'un artiste crée une œuvre, celle-ci lui appartient et il mérite de contrôler ce qui se passe. Il peut choisir de l'offrir gratuitement, mais s'il souhaite de faire payer pour son œuvre, c'est son droit. Étant donné tout ce qui est disponible gratuitement en ligne, si quelque chose n'est pas gratuit, c'est parce que son créateur s'attend à être payé.
- Les enfants peuvent penser que frauder une entreprise médiatique n'est pas la même chose que frauder une personne; nous devons donc leur expliquer que la vente et l'obtention de droits d'auteur jouent un rôle important dans la façon dont les artistes gagnent leur vie. Si les entreprises arrêtent de le faire parce qu'elles ne font pas de profits, les artistes en souffriront. (Sans parler des centaines de milliers de Canadiens qui travaillent dans des emplois reliés aux industries du film, de la télévision, des jeux vidéo et de la musique).
- Il faut dire que de nombreux jeunes croient que « copier, ce n'est pas voler ». Pour aider les enfants à y réfléchir, faites-leur comprendre que lorsqu'ils paient pour avoir accès à de la musique, des jeux et des vidéos, ils ne paient pas vraiment pour un **produit**, mais plutôt pour une **licence** pour l'accès et l'appréciation du produit.
- Indiquez-leur le lieu et le moment où ils peuvent utiliser de la musique, des jeux et des vidéos de manière légale et gratuite. (La fiche conseils d'HabiloMédias intitulée « L'accès légal au contenu » explique la façon de s'y prendre.)
- Expliquez que le plagiat est un crime qui fait des victimes, soit les élèves eux-mêmes, qui passent à côté d'une expérience d'apprentissage, les autres élèves de la classe qui ne trichent pas et l'auteur du matériel copié.
- Insistez sur l'idée que le plagiat de tout genre est irrespectueux en mettant vos enfants à la place des artistes et des autres titulaires de droits d'auteur : « Vous vous rappelez lorsque vous avez vendu vos dessins à la foire artisanale de l'école? Que se serait-il passé si quelqu'un avait pris un de vos dessins, l'avait copié et s'était mis à le vendre? Comment vous seriez-vous senti? Cela aurait-il été juste? »
- Établissez des règles familiales claires et cohérentes quant à l'utilisation et à l'accès de contenu en ligne et à l'utilisation de matériel sur Internet pour les travaux scolaires.

Aider à vos enfants à adopter des habitudes de navigation sécuritaire — Fiche-conseil

CONSEILS POUR LES PARENTS

- Servez-leur de guide
- Utilisez des signets
- Utilisez des moteurs de recherche pour enfants
- Utilisez des filtres de recherche sécuritaire
- Espionner ou ne pas espionner?

CONSEILS POUR ÉDUCER VOS ENFANTS

- Comment trouver les bons résultats
- Comment éviter les mauvais résultats
- Comment savoir qu'un site est légitime
- Que faire lorsque vous trouvez quelque chose par erreur

Les enfants adorent apprendre, socialiser et s'amuser en ligne. Toutefois, ils ne sont pas forcément prêts à affronter un grand nombre des éléments du cyberspace. Voici quelques conseils pour éviter à vos enfants d'avoir des ennuis en ligne.

CONSEILS POUR LES PARENTS

Servez-leur de guide

L'une des choses les plus valables que vous puissiez faire, surtout avec de jeunes enfants, c'est de les guider dans le monde virtuel. Les enfants de moins de 10 ans ne devraient pas utiliser des périphériques connectés à Internet sans aucune surveillance : ils ont besoin des adultes pour les aider à trouver le contenu approprié, éviter les situations inadéquates et comprendre ce qu'ils voient. Vous n'avez pas à être assis à côté d'eux à tout instant, mais vous devriez examiner chaque nouveau site ou nouvelle application pour éviter les mauvaises surprises.

Utilisez des signets

Créez un espace protégé pour les plus jeunes en marquant d'un signet les bons sites afin de les rendre accessibles d'un simple clic. Pour chaque navigateur, la façon de faire est quelque peu différente : dans Firefox, sélectionnez « Marque-pages » puis « Marquer cette page »; dans Internet Explorer, cliquez sur « Favoris » puis sur « Ajouter aux favoris »; dans Chrome, cliquez sur l'icône en forme d'étoile; dans Safari pour Mac, cliquez sur l'un des dossiers de signets; dans Safari pour iOS,

appuyez sur le bouton de la barre d'outils sur la gauche de la barre d'adresse et sélectionnez « Ajouter un signet », puis « Enregistrer ».

Pour éviter que votre enfant ne change de page accidentellement, vous pouvez masquer la barre d'adresse et le champ de recherche. Cela peut se faire dans Firefox en cliquant sur le bouton de droite dans la partie supérieure de l'écran (juste à droite de l'aide) et en choisissant « Barre de navigation ». Il n'est actuellement pas possible de masquer la barre d'adresse et les champs de recherche dans les autres navigateurs, mais la plupart vous permettront de passer en mode « plein écran » si vous appuyez sur la touche F11.

Utilisez des moteurs de recherche pour enfants

Lorsque les enfants commencent à explorer Internet par eux-mêmes, montrez-leur des moteurs de recherche pour enfants. BabyGo (<http://www.babygo.fr/>) est une bonne source pour trouver de l'information sans risquer de trouver plus que ce que vous cherchez. Takatrouver (<http://www.takatrouver.net/enfant.php>) est un autre site qui catalogue les sites Web qui sont utiles et appropriés pour les enfants de la maternelle à la 7^e année.

Utilisez des filtres de recherche sécuritaire

Au fur et à mesure que les enfants grandissent, ils voudront naturellement explorer le Web de manière indépendante – mais cela ne signifie pas que vous devez leur offrir un accès illimité. Presque tous les moteurs de recherche ont des filtres de contenu qui peuvent être utilisés pour bloquer le contenu inapproprié :

- Le plus connu de ces filtres est le filtrage Safe Search de Google, que vous pouvez utiliser en visitant le www.google.com/preferences, en cochant la case « Filtrer les résultats à caractère explicite », puis en cliquant sur le bouton « Enregistrer » au bas de la page. Si vous avez un compte Google, vous pouvez également verrouiller vos paramètres de recherche sécurisée à l'aide d'un mot de passe en cliquant sur « Verrouiller SafeSearch ».
- Pour activer la recherche sécurisée dans Bing, visitez le <http://www.bing.com/account/general> et sélectionnez « stricte » ou « modéré ». Il n'est actuellement pas possible de verrouiller vos paramètres de recherche sécurisée dans Bing.

Pour régler les paramètres de recherche sécurisée dans Yahoo!, vous devez avoir un compte Yahoo! Si c'est le cas, ouvrez une session, rendez-vous au <http://search.yahoo.com/preferences/preferences> et sélectionnez « stricte » ou « modéré ». Il est également possible de verrouiller vos paramètres de filtre en cochant la case « Verrouiller les paramètres du filtre adulte ».

- YouTube comporte également un mode sécurisé qui vous permet de bloquer certains contenus inappropriés. Le bas de chaque page YouTube propose un bouton « Mode sécurisé ». Si vous cliquez dessus, vous aurez la possibilité d'activer ou désactiver le mode sécurisé. Comme le filtrage Safe Search de Google, le mode sécurisé peut être verrouillé si vous êtes connecté à votre compte Google.

Espionner ou ne pas espionner?

Il est tout à fait naturel de vouloir garder un œil sur ce que vos enfants font en ligne. Avec les jeunes enfants, il est préférable de le faire en personne, en s'assoyant auprès d'eux et en agissant à titre de guide. Avec les enfants plus

âgés, vous pouvez effectuer une vérification régulière de l'historique de navigation (bien qu'il soit facile de l'effacer et que les navigateurs disposent de paramètres qui permettent de désactiver le fichier historique) ou utiliser un logiciel de surveillance commercial pour voir ce que font vos enfants. Si c'est ce que vous choisissez de faire, voici quelques conseils :

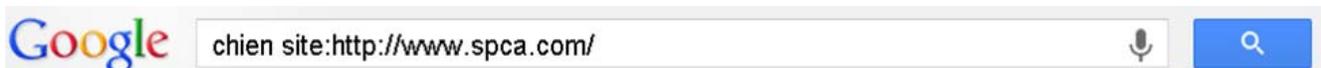
- Soyez ouvert à ce sujet. En expliquant à vos enfants la raison pour laquelle vous souhaitez garder un œil sur eux, vous les aiderez à comprendre certains des enjeux auxquels ils peuvent être confrontés en ligne.
- Intégrez ceci à vos règles familiales. Les recherches montrent que l'établissement de règles familiales qui expliquent les comportements appropriés à adopter en ligne a une forte influence sur ce que font les enfants en ligne.
- Récompensez les bons comportements par une confiance accrue : plus les enfants sentent que leurs parents leur font confiance en ligne, plus ils sont susceptibles de faire appel à leurs parents en cas de problèmes. Parlez avec vos enfants, éduquez-les et permettez-leur d'acquérir de l'autonomie au fur et à mesure qu'ils vieillissent.

CONSEILS POUR ÉDUQUER VOS ENFANTS

Comment trouver les bons résultats

L'un des meilleurs moyens pour aider vos enfants à éviter de trouver du matériel inapproprié consiste à leur apprendre à trouver ce qu'ils cherchent lorsqu'ils font des recherches en ligne. Voici quelques conseils pour vous aider à y arriver.

- Utilisez des encyclopédies et des sources de recherche en ligne : Si vous cherchez des renseignements généraux, vous obtiendrez de meilleurs résultats à partir d'une encyclopédie en ligne comme l'Encyclopédie Larousse (<http://www.larousse.fr/encyclopedie>) qu'avec un moteur de recherche. Si vous cherchez de l'information sur un sujet particulier, il existe des sources de recherche sur tous les sujets, variant de La Guerre des étoiles au hockey.
- Utilisez plusieurs bons mots-clés : Lorsque vous utilisez un moteur de recherche, pensez à tous les mots-clés qui correspondent à ce que vous cherchez. Plus vous utilisez de mots, moins vous obtenez de résultats indésirables. Pensez à ce qui fait en sorte que votre sujet est unique : comme l'utilisation des termes *Lego Star Wars* au lieu de juste *Star Wars*.
- Mettez les expressions entre guillemets : Vous pouvez également rechercher une expression précise en la mettant entre guillemets, de sorte que « oiseau emblème » de l'Ontario donnera seulement des résultats dans lesquels les mots « oiseau emblème » apparaissent ensemble dans cet ordre.
- Cherchez à l'intérieur d'un site : Parfois, vous savez qu'un site Web contient quelque chose que vous voulez, mais vous ne le trouvez pas. La plupart des sites ont leur propre champ de recherche qui vous permet de chercher précisément dans ce site Web. Vous pouvez aussi saisir **site:** suivi de l'adresse Web, après votre terme de recherche dans un moteur de recherche comme Google.



Comment éviter les mauvais résultats

Ces conseils aideront vos enfants à filtrer les résultats indésirables et inappropriés :

- Écrivez le mot NOT ([pas] en majuscule, par exemple **chien NOT caniche**) ou le symbole moins devant un mot (sans espace, par exemple **chien -caniche**). Vous éviterez ainsi d'obtenir des résultats contenant ce mot.
- Dans la plupart des navigateurs, en passant le pointeur de la souris sur un lien dans les résultats de la recherche sans cliquer, vous pouvez voir l'adresse Web qui en est reliée. C'est une bonne idée de toujours vérifier un lien avant de cliquer sur celui-ci, afin de vous assurer qu'il vous enverra là où vous le pensez.

Comment savoir qu'un site est légitime

Il existe des tas de choses amusantes en ligne – de la musique, des jeux, des vidéos – mais ce contenu n'a pas tout été mis là par les gens qui l'ont créé, ou avec leur autorisation. Il y a plusieurs bonnes raisons de vous assurer que vos enfants obtiennent leur contenu à partir d'une source légitime. D'abord, de nombreux sites qui ont du contenu piraté ont aussi du contenu indésirable comme des programmes malveillants, des virus et des annonces de contenu pour adulte. Une autre raison importante est que, lorsque vous utilisez des sites légitimes, l'argent va aux personnes qui ont fait ce que vous regardez, ce à quoi vous jouez ou ce que vous écoutez.

Si certains sites illégaux sont assez évidents, d'autres sont assez sophistiqués et ont un aspect professionnel; il n'y a donc pas de moyen facile de déterminer si un site est légitime simplement en le regardant. La chose la plus sûre à faire est de vous en tenir aux sites et aux services que vous savez dignes de confiance. Voici quelques services légitimes **de diffusion en flux et de téléchargement au Canada :**

La musique

- Tous pour la musique propose une liste d'endroits où vous pouvez légalement diffuser en flux et télécharger de la musique : <http://www.touspurlamusique.org/offresmusiques.html>
- La SOCAN propose une liste de sites légaux pour la diffusion en flux et le téléchargement de musique partout dans le monde. Quoique cette liste s'adresse aux artistes, elle constitue une bonne liste pour tout le monde qui cherche de la musique en ligne : <http://www.socan.ca/fr/content/un-guide-pour-les-plateformes-numeriques-pour-la-musique>

Les films et la télévision

- L'Association cinématographique – Canada comporte une liste de sites légaux où diffuser en flux et télécharger des films et des émissions de télévision : <http://mpa-canada.org/?q=fr>

Si vous hésitez à savoir si quelque chose est légitime, posez-vous les questions suivantes :

- Le site appartient-il aux personnes qui ont créé le contenu? Si vous téléchargez des pièces à partir du site officiel d'un groupe ou si vous regardez une émission de télévision à partir du site Web du réseau, vous pouvez être presque certain que c'est légitime.

- Est-ce que cela semble trop beau pour être vrai? Internet permet parfois de faire de grandes trouvailles : des groupes ont publié des albums complets en ligne, soit gratuitement, soit en demandant à leurs admirateurs d'offrir une contribution volontaire. Mais si quelque chose est offert gratuitement à un endroit et qu'il faut payer pour l'obtenir ailleurs, il y a fort à parier que le site gratuit ne soit pas légitime.
- S'agit-il de quelque chose qui n'est pas encore disponible via d'autres sources légitimes? Vous ne trouverez jamais un film qui est encore au cinéma à partir d'une source légitime.
- A-t-il l'air d'avoir été copié? Certains films ou certaines émissions de télévision qui sont vendus ou distribués illégalement sont en fait filmés en salle de cinéma avec un caméscope ou copiés par d'autres moyens qui nuisent à la qualité de l'image ou du son. Si ce que vous regardez n'a pas une apparence satisfaisante, c'est signe que ce n'est pas légitime.

Vous pouvez également regarder la vidéo suivante, intitulée « Le droit d'auteur » : <https://www.youtube.com/watch?v=249Jc2iMxgs>

Que faire lorsque vous trouvez quelque chose par erreur

La chose la plus importante que vous pouvez enseigner à vos enfants est de faire appel à vous ou à un autre adulte de confiance s'ils trouvent quelque chose en ligne qui est inapproprié ou bouleversant. Assurez-vous qu'ils savent que vous ne les blâmez pas et que vous ne serez pas furieux contre eux. Gardez un ton sans jugement et rassurant afin qu'ils sachent que vous les appuyez et que vous leur faites confiance.